ÉDITION DE L'INDRE-ET-LOIRE

www.lepicentre.online

L'ÉPICENTRE

#005

MENSUEL JUIN 2020

L'actualité économique et sociétale du Val de Loire ■ Gratuit

37

Crise du Covid-19

“Groupama au chevet des entreprises de son territoire”

Éric Gelpe, directeur général de GPVL.

P4-5

P8

■ Tours lance le plan *Étincelle* pour contribuer à la relance

P15

■ SPO Sécurité, toujours à l'avant-garde des technologies

P17

■ ADL : région Centre-Val de Loire et toute la France

P22 à 27

■ Tourisme : vers une reprise pour cet été ?

édito

Depuis le 11 mai, la France et a fortiori le Val de Loire, se réveillent tout doucement d'une longue léthargie, contrainte par le Covid-19.

Si la prudence est toujours de mise, la situation sanitaire restant préoccupante, les français reprennent progressivement le chemin de leur bureau, de leur chantier ou de leur commerce.

Cette reprise de l'activité demande aux dirigeants et aux salariés des trésors d'imagination pour garantir un niveau de protection suffisant face au virus, tout en tentant de maintenir les objectifs de production. Mais chacun a su s'adapter en développement de nouvelles méthodes de travail, petites astuces ou nouveaux produits de protection. Car, par conséquent, si nous allons « *devoir vivre avec le virus* » encore quelque temps, comme l'a déclaré le Premier Ministre, nous allons devoir également « *travailler avec* ».

Et s'il y a un secteur qui est particulièrement touché par cette crise, et qui doit faire preuve d'une incroyable adaptabilité et d'ingéniosité pour y faire face, et préparer l'avenir, c'est le secteur du tourisme et de la restauration. Les monuments, parcs et jardins rouvrent progressivement sur tout le territoire sous réserve du respect des mesures sanitaires. Les restaurateurs, eux, attendent toujours d'être fixés sur leur sort : pourront-il ouvrir le 2 juin et surtout dans quelles conditions ? (à l'heure où nous imprimons cette édition, les nouvelles mesures gouvernementales n'ont pas encore été annoncées).

Alors, va-t-on voir revenir, en Centre-Val de Loire, les millions de touristes annuels ? C'est la question que nous avons posé dans notre dossier spécial de ce mois-ci.

Les acteurs de ce secteur économique clé pour la région sont dans tous les cas fortement mobilisés, malgré les nombreuses inquiétudes qui persistent, pour faire rayonner à nouveau le patrimoine ligérien.

Bonne lecture et prenez-soin de vous,
La Rédaction

La citation :

« *Le patrimoine peut sauver l'économie* »,
a réagi Stéphane Bern suite à l'annonce de la réouverture des sites de la région

L'ÉPICENTRE
www.lepicentre.online

Groupama Up/Espace entreprises, 2 avenue de Châteaudun CS1319 - 41013 Blois Cédex • 02 54 74 30 39

Mensuel gratuit
#005
Juin 2020

• Président
François Delaisse
• Directrice de la publication
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online
• Rédaction
L'équipe L'Épicentre
• Relations extérieures
Philippe Duisit - 06 33 22 43 19
• Contact commercial
Philippe Massicot
06 45 76 98 51
philippe.massicot@lepicentre.online
• Impression
Imprimerie Baugé, Descartes
• Graphisme
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51

IMPRIM'VERT
PEFC 10-31-1080

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S. Au capital de 10 000 euros - Siret 53804876000028 - Dépôt légal à parution - ISSN 2110-7831
Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

CFA des Universités
Centre-Val de Loire

L'apprentissage à l'Université, UNE SOLUTION POUR VOS RECRUTEMENTS

Plus de 130 formations du bac+2 au bac+5

CONSEIL EXPERTISE SERVICE

Avec le CFA des Universités, bénéficiez d'un accompagnement sur-mesure pour le recrutement de vos apprentis.

CONTACTEZ-NOUS :
developpement@cfa-univ.fr ou sur www.cfa-univ.fr

1ère édition 100% ONLINE

FORUM DE RECRUTEMENT LAFU ONLINE

LAFU
Les rencontres de l'Apprentissage Filières Universitaires

Soyez à LAFU
DÉNICHEZ VOS TALENTS

www.lafu.fr

Groupama au chevet des

L'assureur mutualiste Groupama Paris Val de Loire, mobilise 2M€ pour participer au fonds de revitalisation Revi'centre. Groupama vient ainsi en aide aux PME de moins de dix salariés.

Dans la gestion de la crise sanitaire qui secoue le monde économique, on a loué les efforts de l'État, de BPI et des banques pour financer le maintien des entreprises, mais plus rarement des assureurs, qui au contraire ont souvent été malmenés.
Groupama Paris Val de Loire, GPVL, prend le contre-pied en s'impliquant dans le circuit de refinancement de l'économie locale, et en venant en aide aux entreprises fragilisées par la crise. Elle vient de mettre 2M€ à la disposition des GPA Centre pour le fonds de revitalisation Revi'centre.

Emmanuel Lemaux, Commissaire au Redressement Productif de la région Centre.

Éric Gelpe, directeur général de GPVL.

> *« Revi'Centre récupère l'argent sur les territoires pour le redistribuer, en fonction des propositions du Préfet et de la Région. Les bénévoles sur le terrain font un vrai travail d'experts »*

Revi'centre est une association loi 1901, créée en 2017 pour assurer la gouvernance du fonds qui perçoit habituellement les montants issus de la revitalisation du territoire. Il collecte les contributions des entreprises contraintes mais aussi les contributions volontaires d'entreprises. « *Depuis quelques années,* explique Emmanuel Lemaux, Commissaire au Redressement Productif de la Région Centre, *il y a eu peu de plans sociaux, on ne peut que s'en féliciter ! Les contributions volontaires sont donc autant de belles possibilités de financement* ».
En effet, quand une entreprise de grande taille ferme un site de production pour se restructurer, la loi lui impose de compenser l'emploi perdu par une participation financière à hauteur de quatre SMIC par emploi détruit. Géré sous la tutelle de l'État (la DIRECCTE) et de la Région (Dev'Up), ce fonds est utilisé pour venir en aide aux entreprises les plus fragiles. Ces dernières sont souvent repérées en amont par les GPA, Groupements de Prévention Agréés, et accompagnées par le réseau Initiative qui gère l'argent débloqué (lire notre édition numérique du mois de mai).
Alain Mercier, président de Revi'centre précise que « *l'association récupère l'argent sur les territoires pour le redistribuer, en fonction des propositions du Préfet et de la Région. Les bénévoles sur le terrain font un vrai travail d'experts* ».

Quand les entreprises secourent les entreprises

« *Nous nous sommes demandé comment aider les entreprises. De par notre nature mutualiste nous n'avons pas à verser de dividendes à des actionnaires, aussi l'intégralité de nos résultats est réinvestie dans notre activité et renforce ainsi notre capacité à absorber des chocs majeurs, et donc notre capacité à mieux protéger dans la durée nos assurés-sociétaires.*
Sur notre territoire qui compte 14 départements, nous avons de solides et de nombreux accords avec le réseau Initiative, explique Éric Gelpe, directeur général de GPVL. *Nous avons aussi des relations fortes avec la BGE, la CPME, en particulier dans les départements ligériens de la Région. Abonder ce fonds est donc cohérent avec notre ADN, fortement lié au territoire. Prêter 2M€ sans intérêt à Revi'centre, c'est prêter à des entreprises qui en ont besoin, celles qui souvent ont des difficultés à accéder aux différents dispositifs de soutien. Les PGE ont souvent aidé des entreprises plus grosses, le fonds de solidarité, les plus petites. Nous venons en complément pour combler les trous dans la raquette, en mettant à disposition de la trésorerie et ainsi contribuer à relancer l'économie locale en sortie de confinement. Cela concerne toutes les PME de moins de 10 salariés, y compris celles qui auraient bénéficié d'aide de l'État. Parfois 10 000 € suffisent à sauver ou maintenir plusieurs emplois* ».
C'est Emmanuel Paragot qui préside le réseau Initiative en Région Centre ; « *avec cet argent, dit-il, nous venons en aide aux entreprises de moins de dix salariés qui, bien qu'en difficulté, présentent des solutions techniques qui permettront de rebondir. Nous ferons le montage technique de tous les dossiers, en parallèle d'un autre fonds, le fonds Renaissance, qui lui est dédié aux entreprises de moins de vingt salariés* ».

Avec Revi'centre, c'est le financement privé, issu d'entreprises en bonne santé, qui vient en aide à des entreprises qui le sont moins. « *Nous financerons à taux zéro les dettes et la créance,* détaille Pa-

entreprises de son territoire

trice Duceau, président des GPA de la région Centre. *Les banques financeront les investissements par leur abondement et un fort effet de levier ».*

« Revi'centre peut même aller jusqu'à prendre momentanément la majorité au capital d'une entreprise », ajoute Alain Mercier.

Où l'on voit que le risque est pris dans ce cas, non pas par les banques, mais par Revi'centre. Compte tenu de la crise actuelle, le temps de réactivité sera sans doute un peu plus long car les dossiers sont plus lourds, *« mais nous croyons dans la personne et son projet,* poursuit Emmanuel Paragot, *en privilégiant la pérennité »*. Le taux de réussite avoisine les 90 % ! qui dirait mieux ?

Patrice Duceau, président des GPA de la région Centre.

Emmanuel Paragot, président d'Initiative Centre.

> *« Prêter 2M€ sans intérêt à Revi'centre, c'est prêter à des entreprises qui en ont besoin, celles qui souvent ont des difficultés à accéder aux différents dispositifs de soutien »*

La boucle est bouclée

En région centre, le réseau Initiative et les GPA gèrent actuellement le redressement de milliers d'entreprises. L'abondement de Groupama devrait permettre d'aller plus loin encore.

Et si actuellement, ce sont essentiellement les territoires d'Orléans, de Blois et de Tours qui sont concernés, les autres départements de la Région Centre-Val de Loire s'inspireront peut-être ultérieurement de la démarche. Par son apport substantiel, Groupama finance les entreprises qui vivent sur son territoire et qui sont bien souvent ses clients. Ainsi, quand l'Assureur mutualiste confit à Revi'Centre une part d'actif circulant, c'est autant d'argent prêté et qui revient à l'économie locale. Revi'centre devient un facilitateur de l'économie du territoire.

« Dans ce contexte de crise, c'est effectivement la volonté d'aider les TPE et PME les plus touchées qui nous anime, poursuit Eric Gelpe. *Nous avons beaucoup prélevé sur notre compte d'exploitation pour soutenir nos sociétaires, et nous avons abondé pour notre quote-part aux fonds d'État »*. Rectifions donc une idée reçue : les assureurs, dans leur grande majorité, se sont largement associés aux initiatives de l'État et ne sont pas restés inactifs. Par des reports et des réductions de cotisations notamment. Pour les entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que pour les commerces en boutique, GPVL a annulé jusqu'à trois mois de cotisations et réfléchirait même à aller plus loin. *« Il est vrai que nos contrats ne couvrent pas les pertes d'exploitation du type de celles provoquées par le confinement, à quelques exceptions près pour lesquelles nous assumons nos responsabilités ».*

S'agissant de Revi'Centre, *« oui, il y aura sans doute un peu de casse et nous perdrons un peu d'argent,* admet Eric Gelpe. *Nous l'avons intégré, c'est notre contribution au soutien de l'économie des départements du Loiret, du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire.*

Une démarche citoyenne, dans le prolongement de notre histoire, de ce que nous faisons déjà à travers les multiples actions de solidarité de nos Caisses locales ».

GPVL engage semble-t-il une réflexion similaire pour les départements picards (Hauts de France) compris dans son territoire. Avec également le réseau Initiative.

Nicolas Duesme

Osiway : la fibre de la croissance

Jeune entreprise tourangelle spécialisée dans la fourniture de câbles et équipements pour le très haut débit, Osiway figure à la neuvième place nationale des champions de la croissance.

Elle n'a qu'à peine six ans d'existence et elle figure à la neuvième place nationale du palmarès des *« champions de la croissance »* établi par Les Echos. À Sainte-Maure de Touraine (Indre-et-Loire), Frédéric Adam et Maxime L'Amoulen, les co-gérants d'Osiway, sont très fiers de ce classement même s'ils tiennent à en relativiser la portée. *« Le palmarès 2020 des Echos est établi sur la comparaison de l'évolution du chiffre d'affaires entre 2015 et 2018, expliquent-ils. Or, en 2015 l'activité était en phase de démarrage avec seulement 233 000 € réalisés alors qu'en 2018 nous étions en très fort développement et avions atteint 4,678 millions d'euros. Ensuite l'activité s'est stabilisée et nous repartons désormais sur une nouvelle phase de développement »* modèrent-ils.

Le business des infrastructures de télécommunication

La progression reste néanmoins spectaculaire et s'explique aussi par le dynamisme et le professionnalisme des deux associés. Avant de rejoindre Osiway, ils ont tous les deux travaillé pendant une dizaine d'années dans l'univers des réseaux de télécommunication. Frédéric Adam du côté d'un fabricant de câbles et composants en tant que responsable commercial pour la France ; Maxime L'Amoulen comme ingénieur commercial chez un distributeur de ce même type d'équipements dans le grand Ouest. Ils connaissaient donc parfaitement le « business » des infrastructures de télécommunication, côté industriel et côté distributeurs, lorsqu'ils sont arrivés chez Osiway qui venait d'être créée en Touraine en 2014. Osiway dont le nom est formé par le préfixe OSI, référence à « Open Systems Interconnection », norme de communication en réseau, et « way » pour le chemin, la voie à parcourir. Elle s'avèrera royale pour Osiway.

3 400 km de câbles en 2018

En 2013 en effet, le gouvernement français lance son plan « THD » (Très Haut Débit) dont l'objectif est de déployer la fibre optique sur tout le territoire national d'ici 2022. Lent à se mettre en place au début, le plan haut débit connaît une forte accélération à partir de 2015. Les opérateurs téléphoniques, les constructeurs d'infrastructures et même les collectivités locales veulent tous déployer leurs réseaux de fibre optique. Cela fait les affaires d'Osiway qui est en relation commerciale avec tous ces acteurs pour leur fournir du câble aux bonnes dimensions et les composants qui vont avec.

Frédéric Adam et Maxime L'Amoulen.

Dans son entrepôt de 1 000 mètres carrés à Sainte-Maure de Touraine, l'entreprise est équipée d'une ligne de relevage totalement automatisée et sécurisée pour débiter à la longueur exacte les câbles de haut débit, qu'ils soient en fibre optique ou en cuivre. *« En 2018, nous avons préparé ainsi 3 400 km de câbles pour nos clients »* précise Frédéric Adam.

Porté par la vague du haut débit

Osiway fournit également tous les équipements indispensables aux réseaux haut débit que sont les boitiers étanches, les armoires de connexion, les tiroirs optiques et autres éléments techniques. *« Nous fournissons aussi certaines catégories de produits sous notre propre marque »*, ajoute Maxime L'Amoulen.

Porté par la vague du haut débit, le chiffre d'affaires d'Osiway a donc enflé considérablement entre 2015 et 2018, ce qui explique son classement au neuvième rang national des champions de la croissance des Echos. *« Nous avons aussi embauché deux commerciaux en 2018 pour prospecter la moitié Ouest de la France,* précise Maxime L'Amoulen. *En 2019, nous étions plutôt sur la stabilisation et nous repartons en 2020 avec une opération de croissance externe et de nouveaux secteurs commerciaux ».*

Rachat d'une entreprise bretonne

Tout récemment Osiway s'est porté acquéreur d'une entreprise basée à Cesson-Sévigné, près de Rennes (Ile et Vilaine), spécialisé dans la distribution d'équipements électriques et de communication pour l'industrie, le tertiaire et le bâtiment. *« Cette opération de croissance externe va nous permettre de passer un cap en dépassant les 5 M€ cette année. Notre objectif est de prendre des parts de marché supplémentaires en renforçant notre présence sur l'Est du territoire national, voire en Afrique du nord où nous avons déjà des points d'appui »*, expliquent les deux associés. Ils doivent aussi anticiper sur la fin du plan haut débit, à l'horizon 2025, en misant sur la maintenance et le renouvellement des réseaux. Pour Osiway, il s'agit de continuer à progresser sur le même chemin.

B.G

Deux autres champions tourangeaux de la croissance

Le palmarès des *« champions de la croissance 2020 »* établi par les Echos, en partenariat avec Statista, est basé sur l'évolution du chiffre d'affaires entre 2015 et 2018. Sur 500 entreprises mentionnées, Osiway figure à la 9ème place et deux autres entreprises d'Indre-et-Loire sont également référencées :

- LBM (205ème place), à Sorigny. Automatismes industriels pour e-business. CA 2018 : 7 478 K€ (+ 150 % depuis 2015)
- Classic Auto Elec (255ème place) à Nazelles-Négron. Vente de composants électriques pour véhicules anciens. CA 2018 : 1 926 K€ (+ 128 % depuis 2015)

Les entreprises ont souffert pendant le confinement

Moins voire pas du tout de chiffre d'affaire, difficultés à payer les salariés, interrogation sur l'après confinement… En Indre-et-Loire, la majorité des entreprises estime qu'elles auront des difficultés de trésorerie à l'avenir.

Depuis le début du confinement, le 17 mars dernier, jusqu'à sa sortie, le 11 mai, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Touraine s'est mobilisée pour accompagner les entreprises du territoire. Des dizaines de réunions « de crise » avec la préfecture d'Indre-et-Loire, l'ordre des experts comptables et encore le Conseil départemental, permettent de faire le point sur l'impact du virus. Sans pour autant se substituer à l'Observatoire économique de la Touraine, la CCI Touraine dévoile les nombreuses « remontées de terrain » des entreprises locales (commerce de détail, acteurs du tourisme et de l'événementiel, restauration, service aux entreprises, etc). Le résultat est sans appel : *« la moitié (51 %) est en fermeture administrative, 19 % ont eux-mêmes pris la décision de fermer »*. Beaucoup ont vu leur activité réduire ou se substituer à une autre activité. Par conséquent, 44 % des entreprises enregistrent un chiffre d'affaire de 0 € pendant la durée du confinement ; 39 %, une baisse de chiffre d'affaire supérieure à 50 %. Pourtant, et heureusement, 63 % des chefs d'entreprises *« n'envisagent pas de licenciement »* lors de la reprise de l'activité.

© Osaba

S'organiser pour rebondir

Si un peu plus de la moitié (56 %) des entreprises installées en Touraine ont vu leur activité partielle et leur demande auprès du fonds de solidarité nationale validées, d'autres ont encore quelques difficultés à faire passer leur dossier… Malgré les différentes aides mises en place pour les entreprises, 78 % d'entre elles « ont ou auront » des problèmes de trésorerie, dont seulement un quart de difficultés immédiates. Les répercussions du confinement pourront effectivement s'étendre dans le temps pour de nombreux établissements. Certains ont déjà du retard dans le paiement des salaires (30 % n'étaient pas en mesure de le faire au mois de mars et au mois d'avril). Ils se heurtent à plusieurs problématiques, comme la santé au travail, la sécurité, la gestion de la trésorerie et encore l'adaptation des organisations, qui n'ont, pour l'heure, pas encore toutes de réponses. En Touraine, 200 000 masques ont été distribuées dans les entreprises à destination des salariés.

C.S.

Prévention : assurer la sécurité de ses salariés en entreprise

Afin d'accompagner les chefs d'entreprise à l'heure du déconfinement, l'Institut national de la recherche et de la sécurité (INRS) a produit une série de recommandations, pour les aider à reprendre leur activité tout en protégeant leurs salariés. Découvrez.

Le Premier ministre Édouard Philippe le déclarait le 27 avril, avant d'annoncer les mesures du plan de déconfinement devant l'Assemblée nationale : *« Nous allons devoir vivre avec le virus »*. *« Vivre avec »*, c'est aussi *« travailler avec »*, et les entreprises l'ont bien compris. Comme nous tous, les chefs d'entreprise ont dû s'adapter face à une situation exceptionnelle, tout en garantissant à leurs salariés un niveau de protection suffisant face au virus.

Si pour certains, la tâche s'est avérée plus simple que pour d'autres, tous portent au moins la responsabilité de faire de la prévention. C'est la posture qu'a adopté Laurent Parra, fondateur de la société Dental Partner Services, qui distribue et installe des équipements dentaires et en assure le SAV dans 10 départements du Centre-Val de Loire, des Pays de la Loire et du Poitou-Charente. Si ses 9 salariés ont bénéficié des mesures de chômage partiel ou étaient en arrêt maladie pour garde d'enfant pendant la quasi totalité du confinement, ils ont repris le chemin de l'entreprise le 4 mai. Un retour qui ne pouvait plus attendre : *« Nous avions vendu du matériel qu'il fallait absolument installer avant la réouverture des cabinets dentaires »*, explique Laurent Parra.

Pour préparer leur retour, il s'est appuyé sur les différentes recommandations, et a placardé des affiches informatives récapitulant les gestes barrières élémentaires comme la distanciation physique ou le lavage des mains. *« Il y en a vraiment partout ! »*, s'amuse-t-il, expliquant que son assistante a été très proactive sur le sujet et a souhaité mettre en garde autant les autres salariés que les clients et les transporteurs lorsqu'ils sont de passage.

De son côté, lui s'est mis en quête de masques en tissu, qu'il a commandé à une entreprise bretonne, et a fixé les règles à suivre concernant les trajets en voiture pour les commerciaux et techniciens qui se déplacent beaucoup. *« J'avais recommandé d'utiliser un véhicule par personne, mais ils n'aiment pas être seuls au volant de leur voiture… Par conséquent, c'est masque obligatoire dès lors qu'ils sont au moins deux. »* Comme quoi, il faut aussi savoir faire preuve de souplesse.

Tours lance le plan *Étincelle* pour contribuer à la relance

Le 5 mai dernier, la ville de Tours a lancé le plan Étincelle, un dispositif d'1,5 million d'euros sous forme de 30 000 bons d'achats distribués à différents bénéficiaires. Voici, dans le détail, comment ce coup de pouce aux commerçants et artisans fonctionne.

La crise a eu un impact considérable sur le commerce, et notamment à Tours, ville très commerçante. Si l'État et la région ont mis en place des dispositifs pour aider les entreprises à traverser la crise, Thibault Coulon, adjoint au maire de Tours en charge de l'Économie et de l'Emploi, estime que ces derniers vont pour la plupart d'entre eux *« créer de la dette supplémentaire »* sans forcément accompagner la relance. Né de ce constat, le plan Étincelle se destine à stimuler la reprise pour les commerçants et artisans les plus fragilisés, mais pas uniquement.

Il poursuit aussi deux autres objectifs, que sont manifester de la reconnaissance aux soignants, aux bénévoles, aux postiers, aux caissiers, aux chauffeurs de taxis, etc., *« sans lesquels on ne s'en serait pas sortis »*, et exprimer une forme de solidarité auprès des personnes fragilisées par la crise, *« qu'il s'agisse de famille en grande précarité, d'étudiants ou d'intérimaires. »* Pour remplir ces différents objectifs tout à la fois, un système de bons d'achats sociaux et solidaires (BASS) a été créé. Le principe est simple : ces bons d'achats de 50 €, numérotés et infalsifiables, seront distribués dès la première semaine de juin – via le Centre communal d'action social (CCAS), le CHRU, différentes associations sociales et solidaires ou les représentants des branches concernées – aux bénéficiaires identifiés par le comité municipal, qui pourront ensuite les dépenser dans un certain nombre de magasins du territoire.

Ainsi, la première série de 20 000 bons d'achats dits « généralistes » devra être dépensée avant le 15 juillet, et une seconde série de 10 000 bons d'achats contribuera, jusqu'au 15 septembre, à venir en aide aux bars et aux restaurants, restés fermés pendant de longues semaines et durement mis à l'épreuve par la crise. *« Nous tenions à ce que les délais soient réduits, afin que l'effet se fasse sentir maintenant par les commerçants concernés »*, explique Thibault Coulon. Celui-ci ajoute que sur les 2 000 commerces que compte la ville de Tours, un peu plus d'une centaine a été exclue du dispositif. C'est le cas des grandes succursales, des hypermarchés, supermarchés et supérettes – qui ont continué à accueillir du public tout au long du confinement –, mais aussi des commerces de plus de 10 employés dont le siège ne se trouve pas en Indre-et-Loire. *« Ils ont bien sûr été prévenus et se sont montrés compréhensifs »*, ajoute l'adjoint au maire, expliquant que la sélection n'a pas fait polémique.

Thibault Coulon, adjoint au maire de Tours en charge de l'Économie et de l'Emploi.

Les commerces inclus dans le dispositif sont invités à se rendre sur la page dédiée du site Internet de la ville de Tours et à s'inscrire. Un pictogramme « plan Étincelle » peut alors être téléchargé, afin, pour le commerce qui l'affiche, d'être bien identifié par les bénéficiaires des bons d'achat. Une fois un ou plusieurs bons d'achats récoltés, il leur suffit de se rendre directement en mairie afin de récupérer la somme correspondante. *« Nous avons délibérément choisi un montant un peu élevé, le but étant de contribuer de manière concrète à la relance »*, raconte Thibault Coulon, pour qui le plan Étincelle va aussi donner aux publics défavorisés l'occasion de *« se faire un petit plaisir »*.

Un plan d'aide qui essaime en région

« En plus de faire parler du commerce indépendant et de faire revenir, je l'espère, les clients dans les petits commerces, le plan Étincelle a fait des petits », se réjouit Thibault Coulon, évoquant notamment les villes d'Angoulême ou de Montélimar, qui se sont rapprochées de celle de Tours afin de mettre en place un dispositif similaire. Il souligne par ailleurs que la mise en place du dispositif a nécessité un important travail en amont, au cours duquel les Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et Chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire ont été d'une grande aide.

Pour retrouver la carte des commerces inclus dans le plan Étincelle, RDV sur ***https://www.tours.fr/services-infos-pratiques/703-bon-d-achat-etincelle.htm***

Réouverture des commerces : chez *Nanza*, la sécurité avant tout

Cela faisait partie des mesures annoncées pour la première phase du déconfinement : la réouverture d'un certain nombre de commerces après 2 mois d'inactivité. Un soulagement pour beaucoup, mais aussi un casse-tête pour certains, dont les locaux ne facilitent pas toujours la mise en œuvre des mesures sanitaires. Rencontre avec Anne Fresneau, propriétaire de la boutique Nanza, qui fait le choix de n'accueillir qu'un seul client à la fois.

Difficile de décrire Nanza. À mi-chemin entre lieu d'exposition, boutique de créateurs et table du midi, le lieu situé rue Blaise Pascal est pour le moins atypique. Et à lieu particulier, conditions de réouverture particulières. Comme beaucoup de commerçants, Anne Fresneau a baissé le rideau le 15 mars. Si la réouverture de la « Table de Nanza » devra attendre septembre faute de pouvoir espacer suffisamment les tables, un drive de petits plats et de plateaux apéro a été mis en place pour les gourmands. Quant à la partie boutique/lieu d'exposition, elle a retrouvé ses clients au matin du 11 mai. Une clientèle rassemblée autour du projet d'Anne « *grâce au bouche-à-oreille* », qu'elle connaît bien et à dont elle veut garantir la sécurité.

Ainsi, pas de fléchage au sol mais la porte reste close. Pour le drive, les clients rentrent par une porte et sortent par l'autre afin de ne pas se croiser. Et pour le reste, les numéros de téléphone d'Anne et de sa collègue Alex sont affichés sur la devanture, permettant à celui qui ne voit personne derrière la vitre de prévenir de son arrivée. « *On a une clientèle très respectueuse de ce choix, et qui accepte l'idée de ne devoir sortir que par nécessité* », se réjouit celle qui profite de cette situation particulière pour accorder encore davantage de temps à chacun de ses clients. Ceux qui se déplacent viennent pour soutenir le petit commerce, ou pour trouver quelque chose à offrir. Et ils sont accompagnés tout au long de leur visite.

> *« Si la réouverture de la « Table de Nanza » devra attendre septembre faute de pouvoir espacer suffisamment les tables, un drive de petits plats et de plateaux apéro a été mis en place pour les gourmands »*

Pour montrer patte blanche, il faut déjà porter un masque. Par souci de cohérence, Anne souhaite pouvoir en proposer à la vente, afin que ceux qui n'en possèdent pas puissent acquérir le leur. « *Une créatrice est en train de nous confectionner des modèles en coton bio qui correspondent à Nanza : nous voulons travailler avec des produits éthiques et accessibles autant que faire se peut* ». Étape suivante, la désinfection des mains, que l'une ou l'autre des coéquipières effectue elle-même à l'aide d'un spray hydroalcoolique. Une fois ces précautions prises, le tour de la boutique peut commencer. Lorsqu'un client souhaite essayer un vêtement, il repasse par la case « *spray hydroalcoolique* », les pièces qui ne conviennent pas sont enlevées du rayon pendant 24 heures, et la cabine est désinfectée à la sortie. « *Ils comprennent très bien qu'il faut éviter que les essayages ne virent au remake de Pretty Woman !* », s'amuse Anne.

Pour Alex et elle, le choix de cette réouverture représente beaucoup de travail. Mais il a du sens, car il s'inscrit dans une tradition qui était celle de la boutique bien avant la crise sanitaire : le duo de commerçantes/cuisinières prenait déjà le temps d'accompagner chaque client dans sa découverte de la boutique et de ses particularités. Peut-être une manière d'envisager le commerce et l'expérience client à creuser pour le monde post-Covid.

J.L

Web2vi, la startup tourangelle qui fait décoller les devis du bâtiment

Créé par un ingénieur électronicien, Web2vi permet aux professionnels du bâtiment d'établir des devis avec un drone et de piloter toute la gestion de leur entreprise.

Utiliser un drone pour calculer la surface d'une toiture et générer automatiquement la liste des matériaux, les prix, le temps de pose et donc la marge potentielle, il fallait en avoir l'idée. Cette idée, Christian Nopper l'a eue en suivant son beau-père, artisan couvreur, sur des chantiers et lors de l'établissement de devis. *« Pour chiffrer son devis, le couvreur prend souvent des risques,* explique-t-il. *Il doit monter sur un toit en mauvais état et ne peut pas prendre toutes les mesures exactes sous tous les angles. »* Or les drones récents sont équipés de systèmes de photogrammétrie capables de « scanner » un objet en volume et d'en donner toutes les dimensions au millimètre près. Ingénieur électronicien, Christian Nopper a rapidement perçu l'intérêt de cette technologie non seulement pour les couvreurs mais plus globalement pour tous les métiers du bâtiment et de l'aménagement. Le devis par drone est devenu un atout de premier plan pour la société Web2vi (2vi comme « devis ») qu'il a créée après une brillante carrière chez le fabricant tourangeau de composants électroniques ST Microelectronics. *« J'étais le patron d'une division comportant plusieurs centaines de personnes avec des clients dans le monde entier,* explique-t-il. *J'étais en quelque sorte un "intrapreneur" mais j'avais aussi la volonté de créer mon entreprise autour d'une idée originale ».*

L'idée viendra à la faveur d'un MBA chez HEC en 2010 où il travaillera sur la création d'un logiciel de gestion globale pour les artisans du bâtiment. Il décrochera le prix de la meilleure thèse et fondera Web2vi en 2013 pour perfectionner l'outil, avant de quitter ST Microelectronics en 2017 pour voler de ses propres ailes.

Les mesures précises sont relevées à l'aide d'un drone et reportées sur l'application qui peut ensuite établir un devis détaillé.

40 % de devis gagnés supplémentaires

Avant même le recours au drone, qui en est le côté spectaculaire, Web2vi est conçu comme un outil de prise en compte de toute l'activité des entreprises du bâtiment. *« Notre solution logicielle n'est pas seulement un éditeur de devis,* précise Christian Nopper. *Elle intègre également des outils de gestion de chantier et d'entreprise avec le suivi du chiffre d'affaires, des heures travaillées, des factures, et le pilotage des objectifs. »*

La puissance de l'outil Web2vi réside dans son adossement à une bibliothèque de données techniques comportant plus de 75 000 références. Tous les matériaux et processus y sont référencés, aux normes DTU (Document Technique Unifié) conformes aux professions du bâtiment. En lien avec les bases de prix, l'application calcule les coûts en intégrant la main d'œuvre et propose différents niveaux de marge en faisant apparaître le point mort, c'est-à-dire le seuil de rentabilité.

« Cela fait gagner un temps considérable aux artisans qui sont déjà peu disponibles, ajoute Christian Nopper. *Au lieu de trois heures, il ne faut généralement que 20 minutes pour un devis. Cela fait surtout gagner des clients car notre expérience démontre qu'avec Web2vi le taux de succès passe d'un devis gagné sur cinq en temps normal, à quatre devis remportés sur dix, soit 40 % de mieux. »*

La startup tourangelle Web2vi a enregistré aussi une belle croissance. Elle est passée de trois salariés à quinze aujourd'hui et son chiffre d'affaires a doublé chaque année pour atteindre 500 000 € en 2019. *« Nous ne doublerons pas en 2020 à cause de la crise sanitaire qui a fortement ralenti notre activité,* reconnait Christian Nopper, *mais après trois semaines de travail partiel, le redémarrage est bien là ».*

En élargissant désormais son champ d'action à tous les corps de métiers, Web2vi va donc redécoller.

B.G

www.web2vi.com

Un partenariat avec le fabricant de drone Parrot

À la suite d'un contact pris par Christian Nopper sur un salon, Web2vi a signé en 2018 un partenariat avec le fabricant français de drones Parrot. Les deux entreprises ont rendu compatibles leurs solutions entre le relevé réalisé par le drone qui modélise le bâtiment en maquette 3 D et la plateforme de gestion Web2vi.

Cette innovation s'inscrit dans la démarche baptisée BIM (Building Information Modeling), à la pointe de l'innovation dans le bâtiment.

Pour effectuer le relevé, l'artisan peut faire appel à un pilote de drone ou bien se former en acquérant le matériel et les logiciels adéquats auprès des deux sociétés.

La Direction Régionale Centre-Val de Loire d'Enedis est mobilisée et soutient la relance de l'économie locale

Depuis le 16 mars, Enedis, en tant qu'entreprise de service public, a démontré sa capacité à adapter son organisation tout en assurant sa mission d'Opérateur de Service Essentiel. En ces temps de crise exceptionnelle, sur la région Centre-Val de Loire, ce sont près de 4 000 interventions terrain qui ont été réalisées en deux mois. Suites aux annonces gouvernementales dans le cadre du plan national de déconfinement, les équipes sont mobilisées pour accompagner la relance de l'ensemble des activités de l'entreprise.

En plus de ses activités essentielles, Enedis est désormais sur une relance plus large des activités de service public, en lien permanent avec les pouvoirs publics. Déjà une centaine de chantiers importants sont relancés sur la région dans le cadre d'un travail étroit mené avec l'ensemble des parties prenantes du territoire. Les actions prioritaires portent sur le soutien de l'activité économique : les raccordements des chantiers publics et des particuliers, toutes les prestations à la demande des clients (mises en services, changements de fournisseurs, résiliations, modifications contractuelles) et le déploiement du compteur Linky.

Intervention fin mars 2020 sur la commune de Châtres sur Cher (41)

Grâce à la digitalisation du réseau de distribution d'électricité, des interventions ont pu être réalisées à distance. Aussi, les 970 000 compteurs Linky posés sur notre territoire ont été un précieux atout pendant cette crise, permettant de réaliser près de 77 000 télé-opérations (mise en service, changement de puissance, dépannage…).

« Cette crise nous ramène à l'essentiel : au travers du confinement puis du déconfinement, notre priorité reste la santé et la sécurité de nos agents, de nos clients, de nos partenaires…

L'essentiel, on le retrouve aussi dans nos missions de service public : près de 4 000 interventions réalisées pendant la période du confinement, dont 2 000 dépannages 7j/7, 24h/24 – y compris très récemment à la suite des vents violents qui marquaient le jour du déconfinement – mais aussi près de 77 000 télé-opérations avec le compteur Linky, pour répondre aux besoins de nos clients.

En matière de relance verte, nous gardons le cap pour faciliter cette transition écologique : les chantiers que nous relançons comme le raccordement de parcs d'Energies Renouvelables, ou encore les projets que nous portons en matière de mobilité électrique, sont essentiels pour nos territoires. »

Éric Beaujean,
Directeur Régional

Suivez Enedis Centre-Val de Loire sur Twitter @enedis_centre

50 ♡

ON LÂCHE RIEN
LA FORMATION CONTINUE

LES MÉTIERS ÉVOLUENT, C'EST LE MOMENT DE SE FORMER.

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI et

- vous avez un projet de formation,
- vous souhaitez changer de métier,
- vous visez un poste qui nécessite d'acquérir de nouvelles compétences ?

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLER

MAIS AUSSI SUR LE SITE
etoile.regioncentre-valdeloire.fr

OU SUR ÉTOILE INFO
0 800 222 100 Service & appel gratuits

pôle emploi
Région Centre-Val de Loire
En partenariat avec

La CPC Centre-Val de Loire aide les entreprises à faire face au Covid-19

La crise du Covid-19 n'est pas seulement sanitaire, elle est aussi économique et a durement affecté de nombreuses entreprises de la région. Pour les accompagner dans la relance de leur activité et les aider à prendre du recul sur la situation, la Chambre professionnelle du conseil (CPC) Centre-Val de Loire met les compétences de ses adhérents à leur service. Explications.

Permettre aux entreprises de la région de se développer, tel est l'objectif commun aux professionnels du conseil, adhérents de l'association CPC Centre-Val de Loire. En temps normal, ces entrepreneurs apportent aux chefs d'entreprises et aux décideurs différents types d'expertises, sur des sujets commerciaux, financiers, de communication, de management, de qualité, de santé-sécurité au travail ou encore stratégiques comme la mise en place d'un volet responsabilité sociale (RSE) ou d'un comité social et économique (CSE).

Les objectifs des adhérents sont simples : se fédérer pour améliorer la visibilité de leur métier, et garantir leur professionnalisme. *« C'est un métier, on ne s'improvise pas professionnel du conseil en se levant le matin. En plus des compétences, il y a une posture d'écoute à adopter et des outils à connaître »*, explique la présidente de l'association Muriel Jorigny, ajoutant qu'à l'image des entreprises allemandes, les entreprises françaises seraient plus dynamiques et mieux structurées si elles osaient davantage faire appel à des expertises externes.

Forts de ces expertises diverses qui font leur force, les entrepreneurs de la CPC Centre-Val de Loire ont tenu à répondre présent en cette période de crise, qui a bouleversé et parfois mis à l'arrêt l'activité de beaucoup d'entreprises. *« Nos PME et TPE ont autant besoin de conseils qu'à l'habitude, si ce n'est plus »*, affirme Muriel Jorigny, pour qui il importait autant de dire *« On est là, vous pouvez compter sur nous »*, que de proposer aux chefs d'entreprises et décideurs des formules qui puissent répondre aux problématiques qu'ils rencontrent.

Trois offres d'accompagnement en temps de crise

De ce désir d'accompagner les entreprises du territoire au plus près de leurs besoins sont nés trois produits, co-construits par les adhérents de la CPC Centre-Val de Loire qui mutualisent ainsi leurs ressources pour la première fois depuis la naissance de l'association. La première offre est gratuite, et permet aux chefs d'entreprise qui le souhaitent de bénéficier d'une heure d'entretien téléphonique avec un professionnel du conseil afin de prendre de la hauteur sur leur situation. *« Souvent, les dirigeants d'entreprise ont simplement besoin de quelqu'un qui va leur donner un coup de pouce pour y voir plus clair »*, justifie Muriel Jorigny, ajoutant qu'il s'agit avant tout de les aider à *« reprendre le gouvernail de leur entreprise »*.

Les deux autres produits mis à disposition par la CPC Centre-Val de Loire sont payants, et prennent la forme d'un atelier de 2 à 3 heures animé par trois professionnels du conseil pour le premier, et d'une photographie éclair à 360 degrés pour le second. La force de ce dernier selon la présidente de la CPC, est de proposer aux dirigeants un scan complet de leur entreprise, à raison de 6 expertises de 2 heures réalisées par une équipe pluridisciplinaire composée par la Chambre. Objectif ? Expertiser les aspects financiers, commerciaux, la stratégie de communication, la supply chain, l'organisation et le management, ainsi que les relations et conditions de travail. Au terme de ces courts audits, des comptes-rendus sont rédigés et fournis, et une synthèse permet au décideur d'avoir une vision claire à court therme afin de mettre en place un plan d'actions opérationnelles et de se réapproprier son leadership.

Concernant ces deux dernières offres, Muriel Jorigny souligne que si elles ont un coût – l'expertise des professionnels du conseil a de la valeur –, les tarifs fixés correspondent à l'esprit de solidarité dont veulent faire preuve les adhérents. *« Au moment où beaucoup d'entreprises sont menacées par le manque de trésorerie, il importait de proposer une offre mutualiste et accessible »*, ajoute celle pour qui la relance ne fonctionnera que grâce à une forme de solidarité entre les différents maillons du tissu économique. *« Nous sommes nous aussi acteurs du développement économique du territoire, et il faut ancrer nos actions dans une logique de "consommer local". »*

Pour accéder au questionnaire permettant d'être recontacté, ou découvrir les 3 offres, RDV sur ***https://www.cpccentre.fr/page/985067-relance-d-activite***.

Notre technologie au service de votre reprise d'activité

Durant cette période difficile, nos Équipes mettent en œuvre leur professionnalisme et leur expérience pour vous assister et vous conseiller dans les meilleures conditions. Le Cabinet Duvivier & Associés reste donc à votre service tout en adaptant sa pratique afin d'assurer la protection de nos Équipes et celle des personnes avec lesquelles elles échangent quotidiennement.

Notre Cabinet s'est, depuis de nombreuses années, doté d'outils numériques qui prennent encore davantage leur importance à l'heure où les contacts entre les individus sont, par principe, interdits et, très exceptionnellement, limités. Mobiliser ces outils devient dès lors indispensable afin de continuer à vous accompagner au quotidien.

Parce que nous connaissons les difficultés actuelles de nos clients que nous accompagnons quotidiennement dans ce contexte de crise, nous mettons tout en œuvre afin d'assurer la continuité de notre activité et contribuer ainsi à la relance efficiente de celle de nos clients.

L'e-Acte d'Avocat, pour signer ses actes sans se déplacer

Dans sa version papier, l'Acte d'Avocat créé par la loi du 28 mars 2011 recueille les signatures des parties mais aussi le contreseing de l'Avocat, garantissant ainsi que le consentement des parties a été éclairé.

Sous sa forme 100 % numérique, le projet d'e-Acte est déposé par l'Avocat rédacteur sur une plateforme Internet sécurisée dédiée. Une fois l'acte finalisé, chaque partie reçoit, par email, un lien Internet lui permettant d'accéder, après authentification par SMS, à un espace personnel sécurisé et de prendre connaissance de l'ensemble des documents mis à sa disposition. Chaque partie peut ensuite signer l'acte à tout moment. Cette opération peut autant s'effectuer par l'emploi d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette.

Les parties peuvent ensuite, dès l'apposition de la dernière signature conférant perfection à l'acte, télécharger le document à leur guise afin de le conserver et de l'utiliser pour l'ensemble de leurs formalités. Le fichier est également archivé sur la plateforme et conservé par l'Avocat.

L'e-Acte d'Avocat est ainsi infalsifiable, inviolable et doté d'une force probante renforcée. Cette signature électronique qualifiée au sens du Règlement eIDAS lui confère un effet juridique équivalent à celui d'une signature manuscrite.

Le recours à l'e-Acte d'Avocat nous permet ainsi de mener à bien, avec une grande réactivité malgré ce contexte difficile, toutes les opérations juridiques nécessaires à nos Clients et à leurs activités économiques. Il s'inscrit également dans une démarche de développement durable en permettant une économie de papiers considérable.

La visio-conférence, pour se voir en toute sécurité

Alors que les recommandations sanitaires nous empêchent de recevoir normalement dans nos locaux, il reste important pour nos Équipes de pouvoir garder une relation de proximité avec nos clients. Il devient ainsi indispensable de vous proposer un service vous permettant de nous rejoindre virtuellement afin d'assister à vos rendez-vous ou même de tenir les assemblées générales de vos sociétés.

Notre Cabinet a, de longue date, équipé l'ensemble de ses sites de dispositifs de visioconférence performants et flexibles permettant à nos collaborateurs de vous contacter, seuls ou à plusieurs, en audio ou vidéo, et ce sur tous vos périphériques (ordinateurs, téléphones, tablettes).

Le confinement est malheureusement intervenu durant la période la plus active du point de vue juridique pour la majorité des sociétés. Face à cette situation sanitaire exceptionnelle, une ordonnance du 25 mars 2020 est venue adapter les règles en matière de tenue des réunions et délibérations des assemblées et organes dirigeants des personnes morales. Le texte prévoit notamment que l'assemblée puisse exceptionnellement se tenir sans que les membres de l'organisme soient présents physiquement, soit par conférence téléphonique, soit par conférence audiovisuelle. Ces dispositions s'appliquent aux assemblées et aux réunions des organes collégiaux d'administration, de surveillance et de direction qui se tiennent entre le 12 mars 2020 et le 31 juillet 2020.

Ainsi, nos collaborateurs vous assistant habituellement lors de la tenue de vos assemblées sont en mesure d'héberger le rassemblement virtuel sur notre plateforme de visioconférence pour que vos assemblées se tiennent (presque) normalement.

Nous vous rappelons par ailleurs, que les sociétés qui clôturent leurs comptes au 31 décembre 2019 disposent d'un délai supplémentaire de 3 mois pour tenir leur assemblée générale, soit jusqu'au 30 septembre 2020 (au lieu du 30 juin).

La numérisation des actes et registres, pour plus de flexibilité

Notre Cabinet est équipé d'un système d'information performant et sécurisé qui permet à nos Équipes de répondre à vos demandes avec réactivité. Nous nous devons de nous adapter en permanence aux progrès technologiques afin d'accompagner l'accélération du rythme des relations d'affaires comme la numérisation croissante des documents juridiques et comptables.

Un décret du 4 novembre 2019 a autorisé les sociétés commerciales à tenir de manière dématérialisée leurs registres des procès-verbaux. Exit donc le volumineux registre spécial coté et paraphé au Tribunal de commerce, ces documents peuvent désormais être archivés dans des dossiers 100% numériques sous réserve que certaines conditions relatives aux procès-verbaux soient respectées, ceux-ci devant être :

- signés au moyen d'une signature électronique respectant au moins les exigences requises en matière de signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen ;
- datés de façon électronique par un moyen d'horodatage offrant toute garantie de preuve.

L'e-Acte d'Avocat (voir supra) mis en place par notre Cabinet répondant à tous ces prérequis, vos actes signés numériquement pourront ainsi intégrer ce registre numérique.

Le recours aux registres numériques, en plus de s'inscrire dans une démarche de développement durable, nous permet de régulariser quasi-immédiatement la transmission à nos clients ainsi qu'aux professionnels les accompagnants (Experts-Comptables, Notaires…) leurs documents juridiques, précieusement archivés sur nos serveurs sécurisés.

Nicolas DUVIVIER
Directeur du bureau de Paris
et du bureau de Blois
Responsable du
Département Patrimoine

Julien MANGIN
Département Droit des Sociétés
Duvivier et Associés

DUVIVIER & ASSOCIÉS Avocats

40 COLLABORATEURS AU SERVICE
ET À L'ÉCOUTE DE PLUS DE 1600 ENTREPRISES

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
33, boulevard béranger - 37000 TOURS
Tél. 02 47 05 79 18 - Fax : 02 47 80 92 82
tours.boisdenier@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
19 rue borromée 75015 PARIS
Tél. 01 47 04 19 19 - Fax : 01 47 04 00 22
nicolas.duvivier@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
7, quai de la Saussaye - 41000 BLOIS
Tél. 02 54 74 73 61
blois@duvivieretassocies.fr

www.duvivieretassocies.fr

Les recrutements de saisonniers explosent dans certains secteurs malgré un contexte incertain

Malgré le contexte incertain, certains secteurs recrutent fortement en prévision de la période estivale et du remplacement des salariés en congés. Un volume de demandes globalement équivalent à celui des années précédentes mais qui n'est pas réparti de la même manière.

« La saison estivale approche à grand pas et les professionnels espèrent pouvoir rattraper le retard pris à cause du confinement. Cette année, nous allons assister à un véritable rush des embauches de saisonniers qui a déjà commencé avec des recrutements à distance. Rien que sur QAPA (plateforme de recrutement par l'intérim, NDLR), nous avons enregistré plus de 500 000 candidats saisonniers. Ce gros volume de candidats disponibles actuellement partout en France a été renforcé par le nombre important d'étudiants qui ne reprendront les cours qu'en septembre et qui recherchent donc activement du travail pour l'été. Le seul secteur qui reste dans l'expectative est celui de l'hôtellerie-restauration mais il est fort probable que les propositions de postes arrivent d'ici quelques semaines en grand nombre », commente Stéphanie Delestre, fondatrice et présidente de QAPA.

© Prostooleh_Freepik

Se projeter sur une année différente en termes de recrutements

Globalement, pour le moment, dans le Loiret, *« la demande de saisonniers est équilibrée par rapport aux années précédentes, même si elle n'est pas conçue de la même manière,* explique Patrick Boissy, directeur territorial Pôle emploi Loiret. *Certains secteurs viennent en compenser d'autres. Par exemple, à cause de la fermeture des frontières et de l'interdiction de circuler à plus de 100 km de son domicile, le secteur agricole n'a pas pu recourir à sa main d'oeuvre habituelle et recrute fortement dans la région. »* Ainsi, les habitudes de recherche d'un emploi saisonnier doivent changer : *« on doit se projeter sur une année différente et sur une mobilité différente des habitants ».*

Une activité va recruter tout autant que d'ordinaire : l'aide à domicile. *« Il s'agit d'un secteur qui a toujours fortement embauché sur la période estivale »*, indique Patrick Boissy.

Le secteur de la sécurité va également recruter pour l'été pour assurer la gestion des flux et faire respecter les gestes barrières, dans les magasins et les plateformes des drives.

> *« Globalement, pour le moment, dans le Loiret, « la demande de saisonniers est équilibrée par rapport aux années précédentes... »*

Le commerce ne sera pas en reste. Ce domaine recrute des saisonniers pour préparer les commandes des clients des drives.

Les Français se demandent s'ils vont pouvoir partir en vacances. Certaines enseignes de bricolage loirétaines vont maintenir leur niveau d'effectifs en anticipant des congés sous le signe des travaux ! Des recrutements en perspective !

Si certains secteurs embauchent de manière plus importante, d'autres ont complètement gelé les recrutements. C'est le cas pour l'animation : *« les offres pour des postes d'animateurs de loisirs ont complètement disparu,* révèle le directeur territorial. *Nous n'en avons enregistré aucune alors que d'habitude, le processus de recrutement est déjà bien entamé à cette période de l'année. Mais les mairies sont focalisées sur les réouvertures des classes et attendent les directives gouvernementales pour se projeter dans la période estivale. »*

© pch.vector_Freepik

Même chose pour le secteur de l'hôtellerie-restauration. *« Nous ne disposons d'aucune offre mais nous notons depuis peu un redémarrage avec des recrutements pour des hôtes d'accueil et des veilleurs de nuit. Par ailleurs, le nord-est du Loiret se trouve dans le périmètre de circulation autorisé des Franciliens. Il y a une mobilisation du secteur au nord-est du département. Ça ne représente pas un gros volume, mais c'est un démarrage. »*

E.C

© Freepik

COVID 19 : SPO SÉCURITÉ toujours à l'avant-garde des nouvelles technologies

Pour vous rassurer vous, vos collaborateurs, ainsi que l'ensemble de votre clientèle/fournisseurs au seing de votre entreprise

SPO Sécurité • Services

Terminal d'auto-contrôle pour le dépistage de température

Le terminal de dépistage de la température est un type d'appareil de contrôle d'accès intégrant une fonction de dépistage de la température. Il est Plug & Play (déploiement rapide, sans câblage, installation ou configuration). Il peut mesurer rapidement la température de surface de peau, lui permettant d'être déployé dans de multiples scénarios comme les entreprises, les gares, les habitations, les usines, les écoles, les campus, etc...

La Caméra Thermographique Bullet de Mesure de Température Corporelle est capable de mesurer la température d'un objet avec une haute précision en temps réel. Elle est capable de détecter et suivre les personnes présentant une température corporelle élevée parmi une foule dans une zone publique et peut être largement utilisée dans des zones telles que les douanes, les aéroports, les écoles et les hôpitaux pour effectuer de l'inspection et de la mise en quarantaine.

Caméra Thermographique Fixe ou mobile

Spécifications :
Détection simultané de la température pour plusieurs personnes (Jusqu'a 30) pour la solution fixe,et détection unitaire pour la solution mobile.

Caméra Double Focal, optique thermique 384x288 pixels et optique video 4MP 25 images/seconde

Enregistrement des flux vidéo possible sur enregistreur vidéo numérique

Plage de température de 30°C a 45° C, Précision :±0.5 °C sans corps noir

Alarme Audio integré à la caméra

Système fixe longue distance : jusqu'à 9 m selon les focales

Système Mobile courte distance : jusqu'à 3 m selon les focales

Surveillance des alarmes en temps réelle obligatoire

SPO Sécurité-Services
1, rue de la Vallée Maillard 41000 Blois
Tél. 02 54 87 33 88

15 rue de Hollande
37000 Tours
Tél. 02 47 63 97 23

Retrouvez-nous sur notre site
www.sposecurite.com
contact@sposecurite.com

18 % des entreprises ont de « grosses difficultés » financières

Depuis le début de la crise sanitaire, l'économie régionale est mise à mal. La Région, la préfecture, les syndicats et encore les chambres consulaires ont signé un pacte économique et social afin de renforcer le dialogue entre employeurs et salariés et d'apporter un soutien aux entreprises dans le respect des mesures sanitaires.

« La crise sanitaire que nous avons traversé et que nous traversons toujours se double d'une crise économique et sociale sans précédent. » Prononcés à la fin du mois d'avril, les mots de Pierre Pouëssel, préfet du Centre-Val de Loire, restent bien d'actualité, et ce, pour les longs mois à venir. Alors même qu'employeurs, salariés et citoyens souhaitent reprendre leur « vie d'avant », de nombreuses entreprises du territoire sont fragilisées, mettant également sur la sellette des emplois ; certaines ne pourront peut-être pas survivre. Après la reprise, progressive, du 11 mai dernier, la vigilance demeure car *« aucune certitude scientifique ni sanitaire »* n'est encore donnée sur le déconfinement. Pour protéger au mieux les salariés et les entreprises, la Région Centre-Val de Loire et la préfecture se sont mobilisées tous les vendredis depuis le 13 mars, soit quelques jours avant le confinement effectif, pour coordonner les différents dispositifs mis en place pour l'économie. En lien avec les organisations syndicales, les organisations professionnelles d'employeurs et les chambres consulaires de la région, un pacte régional économique et social a été signé fin avril. L'idée est simple : permettre une reprise *« de la totalité des entreprises du territoire »* afin que la crise économique soit la moins dure possible. *« C'est un acte de volonté et de confiance face à l'avenir,* estime, optimiste, François Bonneau, le président de la Région. *Il est désormais certain que la transition environnementale doit être un levier pour relever l'économie régionale et pour l'aménagement du territoire. »*

Accompagner les entreprises

Mais sans pour autant déjà parler d'une transition de grande ampleur, l'initiative tend à *« trouver des solutions »* rapides à une situation actuelle. La grande question de la sécurité est centrale dans toutes les entreprises. *« Le sujet est compliqué pour les chefs d'entreprise aussi : il faut comprendre la situation, comprendre cet environnement différent, et s'adapter en responsabilité »*, explique Claude Paris, président du Medef Centre. Partout, les procédures de travail vont évoluer. Des guides de recommandations sanitaires ont été réalisés pour de nombreuses branches professionnelles, tant pour les employeurs que pour les employés, *« la responsabilité du respect des mesures sanitaires n'étant pas uniquement celle de l'employeur »*. Cet accompagnement, dirigé par la Direccte Centre-Val de Loire, cherche à construire des démarches cohérentes selon les secteurs d'activités et les problèmes rencontrés.

Un dialogue social plus soutenu est préconisé par le plan régional afin d'envisager de nouvelles organisations et de nouveaux modes de production. Mais comment rester prudent lorsqu'on ne sait pas à quelle sauce le virus va manger les entreprises ? Est-il possible de reprendre intégralement son activité ? Faut-il relocaliser massivement les entreprises ? S'il est soutenu par la majorité des syndicats, le pacte reste bien théorique ; la CFE-CGC attend *« de voir comment il va se mettre en place dans le public comme dans le privé »* ; la CGT, elle, ne l'a pas signé du tout.

Des millions pour soutenir les TPE

L'aide et le soutien ne sont pas simplement moral. Selon l'agence régionale économique Dev'Up, environ 18 % des entreprises disent être confrontées à de grosses difficultés de trésorerie. Pourtant, à la fin du mois d'avril, 1,3 milliards d'euros de prêts PGE (prêts garantis par l'État) ont été distribués aux entreprises en Centre-Val de Loire. Et 80 % des prêts étaient à destination des TPE du territoire. D'autres sociétés ont fait une demande auprès du Fonds de solidarité, dont le premier volet a consisté en une aide de 1 500 euros pour l'entreprise ; 37 millions d'euros ont ainsi été dépensés dans la région, soit une moyenne de 1300 euros par TPE. Le second volet du Fonds de solidarité concerne essentiellement la Région : les entreprises qui se sont vues refuser un prêt et ayant une situation financière fragile, peuvent faire une demande auprès de la collectivité pour obtenir une aide. Fin avril, une centaine de dossiers ont déjà été traités.

C.S.

www.lepicentre.online
L'ÉPICENTRE
Le média de l'actualité économique et sociétale du Val de Loire

Retrouvez nos 3 éditions : 37 / 41 / 45

Distribué à 30 000 exemplaires, en points de dépôts et en routage

Mensuel
Gratuit
32 PAGES

Pour recevoir L'Épicentre directement dans votre entreprise, contactez-nous :
contact@lepicentre.online

“Aux Déménagements Leroy” région Centre-Val de Loire et toute la France

A.D.L. entreprise familiale de déménagement vous propose différentes activités, telles que : Prestations à la carte pour votre déménagement, monte-meuble avec technicien, garde-meubles (stockage en caisses spécifiques pour courtes moyennes et longues durées, surface individualisée dans un dépôt de 1700 m² sécurisé), location véhicule avec chauffeur, débarras mais aussi une équipe formée au charges lourdes (piano, coffre-fort, etc…). Nous intervenons en région Centre et au niveau national.

“ Nos valeurs : Sécurité, rigueur, qualité, bonne humeur et écoute sont nos priorités pour vous accompagner dans votre mobilité ”

Aux Déménagements LEROY
61 rue Andre Boulle 41000 Blois
02 45 35 01 94 – 07 62 13 33 55

Mail : contact@demenagement-leroy.com
Web : www.demenagement-leroy-41.com/

La référence de la livraison à deux pour professionnels et particuliers

Pour répondre à une demande de plus en plus croissante, la société Aux Déménagements LEROY a ouvert une branche spécialisée dans la livraison à deux personnes pour les professionnels et les particuliers.
Prestations de livraisons, installation dans la pièce d’utilisation, récupération des emballages, avec prestations logistiques associées (réception, stockage, prise de rendez-vous…).

Des prestations de qualité, assurées par de vrais professionnels
Exemples de prestations :
Particuliers : livraisons cuisines, électro-ménager, literie, tout mobilier d’intérieur & d’extérieur, revêtements de sols…

Professionnels : Équipements et mobilier de bureaux, informatique, équipements de cuisines professionnelles, mobilier d’intérieur…

Nous contacter : Tél. 06 23 71 27 74
Mail : directionbtoc@livinhome.fr

Fonds Renaissance : Une enveloppe de 12 millions d'euros pour les entreprises de moins de 20 salariés

Le Conseil Régional, avec la Banque des Territoires et les collectivités locales, ouvrent une enveloppe de 12 millions d'euros aux entreprises de moins de 20 salariés sous la forme d'avances remboursables.

Chaque habitant de la région Centre-Val de Loire va contribuer pour 1 euro par personne à la relance de l'économie de proximité. C'est un peu l'esprit du fonds Renaissance signé ce vendredi 15 mai par François Bonneau, président de la région, et Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires et directeur général adjoint du Groupe Caisse des Dépôts. Même si l'essentiel de l'enveloppe de 12 millions d'euros est apporté par ces deux institutions, à hauteur de 4,750 millions chacune, les collectivités locales ont été invités à participer à l'effort collectif en versant 1 euro pour chaque habitant, soit un montant attendu de 2,5 millions. Les métropoles d'Orléans et de Tours ont déjà donné leur accord de même que les principales intercommunalités de la région.
Cette enveloppe de 12 millions d'euros est destinée en priorité aux entreprises de moins de 20 salariés et sera distribuée sous formes d'avances remboursables de 5 000 à 20 000 euros. Les modalités en seront précisées sur les sites du Conseil Régional et de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Olivier Sichel (à gauche), pour la Banque des Territoires, et François Bonneau, pour la Région Centre-Val de Loire, ont signé la convention de financement en présence notamment de Julie-Agathe Bakalowicz, directrice régionale de la Banque des Territoires.

Pour un redémarrage de l'activité
« Il s'agit d'une aide complémentaire qui s'ajoute aux dispositif déjà mis en place et que nous soutenons, a précisé François Bonneau. Elle vise ceux qui constituent le tissu économique de proximité de nos quartiers et de nos villages en intégrant aussi les associations et clubs culturels, sportifs et touristiques. Nous souhaitons que cette aide permette un vrai redémarrage de l'activité et c'est pourquoi nous lui avons donné le titre de Fonds Renaissance. »
Directeur de la Banque des Territoires au niveau national, Olivier Sichel voit aussi dans cette initiative le moyen de redynamiser l'économie régionale. « L'objectif n'est pas seulement d'aider les entreprises à se maintenir la tête hors de l'eau mais de se donner les moyens de repartir dans de bonnes conditions et dans la bonne direction. »
Le Fonds Renaissance a été voté le jour même par commission permanente du Conseil Régional. Les entreprises ciblées, faisant notamment partie des secteurs de l'artisanat, du commerce et du tourisme sont évaluées à plus de 1 000 en Centre-Val de Loire.
Les prochaines semaines diront si ce coup de pouce supplémentaire leur permettra une vraie renaissance.

B.G

> *« Les collectivités locales ont été invitées à participer à l'effort collectif en versant 1 euro pour chaque habitant »*

1,7 milliard déjà distribué

François Bonneau a indiqué que les moyens financiers engagés depuis le début de la crise sanitaire par la Région, les partenaires bancaires et l'État ont permis de soutenir près de 15 000 entreprises du Centre-Val de Loire en injectant 1,7 milliard d'euros.

Prêts d'honneur aux micro-entreprises
En partenariat avec l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) la Région va attribuer 1 million d'euros aux micro-entreprises rencontrant des difficultés liées à la crise sanitaire. Il s'agit de prêts d'honneur de 500 € à 5000 €, sur une durée de 48 mois maximum.

Une prime pour les étudiants infirmiers et aides-soignants
En plus des dispositions déjà prises en faveur des étudiants infirmier(e)s et aides soignant(e) s (gratuité des transports et de l'hébergement, maintien des bourses. etc.), une prime de 1000 euros sera attribuée à celles et ceux qui ont effectué des stages au sein des services hospitaliers et des EHPAD pendant la crise sanitaire.

Fonds d'urgence « Fabs solidaires »
Afin de soutenir les associations engagées dans la fabrication et la fourniture d'équipements de protection, un fonds d'urgence « Fabs solidaires » doté de 190 000 € va appuyer les capacités de production en accompagnant l'achat de matière première ainsi que l'équipement de ces structures.

Appel à projets d'initiatives solidaires
Un appel à projets destiné à soutenir les micro-initiatives solidaires en direction de publics fragilisés par les conséquences de la crise sanitaire est lancé par la Région. Doté de 120 000 €, il peut couvrir 80% des projets et est plafonné à 3 000 euros par structure. Candidatures et instructions : numerique@centrevaldeloire.fr

« Nous sommes à l'écoute permanente des besoins des entreprises »

Jean-Louis Garcia, le directeur général de Dev'Up explique comment l'agence de développement économique régionale s'organise et agit pour soutenir l'activité des entreprises en cette période troublée.

Fondée en 2017, l'agence de développement économique régionale Dev'UP fédère le réseau des acteurs de l'économie dans les six départements de la région Centre-Val de Loire. Son directeur général, Jean-Louis Garcia, revient sur les initiatives récentes prises pour aider les entreprises à faire face aux effets destructeurs de la crise sanitaire et économique.

Quelles premières dispositions avez-vous prises lorsque la crise sanitaire s'est déclarée ?

Jean-Louis Garcia : *Dès le début du confinement nous avons activé notre réseau formé par les agences départementales, les chambres consulaires, les intercommunalités et les organismes financiers pour faire circuler l'information sur les dispositifs d'aide aux entreprises. Cela s'est traduit concrètement par l'édition de fiches très détaillées et adaptées à chaque département. Elles sont disponibles et régulièrement mises à jour sur le site de Dev'Up*

En termes de fonctionnement, avez-vous été amenés à prendre de nouvelles mesures ?

En nous appuyant sur nos relais dans tous les départements de la région, nous avons lancé une enquête afin d'identifier les besoins des entreprises. Nous avons ainsi établi un contact avec 1 500 entreprises que nous sollicitons régulièrement aussi bien pour mesurer leur compréhension des mesures d'accompagnement que pour recenser leurs attentes. Car notre vocation, c'est d'être à l'écoute permanente des besoins des entreprises.

Les résultats de cette enquête sont présentés chaque mercredi lors du comité de pilotage que nous tenons avec le Préfet de région et le Président du Conseil régional, François Bonneau, également président de Dev'Up.

Quelles sont les principales attentes exprimées par les chefs d'entreprise ?

Les enquêtes que nous avons effectuées auprès des chefs d'entreprise ont démontré, au début de la crise, qu'il y avait une forte demande en

Jean-Louis Garcia, directeur général de l'agence régionale de développement économique Dev'Up.

équipements de protection. Nous y avons répondu en facilitant la mise en relation avec des fournisseurs dans un premier temps, et nous sommes allés plus loin en créant une plateforme permettant de recenser les fabricants de masques et de tenues de protection présents sur la région.

Les autres attentes concernent les besoins en financement.

Quel est l'impact de cette plateforme de recensement des fabricants régionaux d'équipements de protection ?

La création de cette plateforme nous a permis de recenser l'existence en région Centre-Val de Loire d'environ 250 entreprises qui fabriquent ou qui peuvent distribuer des équipements de sécurité. Parmi celles-ci, il y en a une trentaine qui réalisent certains composants et une centaine de distributeurs.

La plateforme numérique répond à une véritable attente car il y a eu 14 000 connexions au cours des deux premières semaines.

La nature des produits recherchés a évolué. Avec le déconfinement sont apparus des demandes pour des fournisseurs de signalétique ou de caméras thermiques.

La veille que Dev'Up a mise en place a-t-elle repéré des entreprises en situation critique ?

Il reste encore beaucoup d'incertitudes, et donc de risques potentiels dans cette situation inédite. Nous ne sommes malheureusement à l'abri d'aucune mauvaise surprise même s'il n'y a pas eu, pour le moment, de défaillances importantes. On observe une bonne reprise dans le BTP mais les donneurs d'ordre dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, qui comptent de nombreux sous-traitants dans notre région, n'ont pas encore envoyé beaucoup de signes positifs.

Dev'Up a également initié une stratégie en faveur de la relocalisation de certaines activités ou productions. Comment comptez-vous convaincre les entreprises de cet enjeu ?

Il s'agit effectivement d'un enjeu majeur en termes d'autonomie mais aussi de sécurité et de responsabilité. Nous avons lancé cette initiative après avoir recueilli le témoignages d'entreprises qui souhaitaient repositionner leur chaîne d'approvisionnement.

En nous appuyant sur notre réseau, nous allons donc réaliser une grande enquête auprès des entreprises en identifiant les approvisionnements en matières premières ou en produits et services qui pourraient être trouvés dans une plus grande proximité régionale ou nationale. Nous allons cibler en priorité les secteurs les plus porteurs en Centre-Val de Loire que sont les industries pharmaceutiques et cosmétiques ainsi que l'agroalimentaire. Ce recensement permettra certainement de faire émerger des besoins communs. Il faudra ensuite repérer les fournisseurs potentiels et mettre tout le monde en vis-à-vis.

Il est question de l'organisation d'un forum régional le 16 juin sur ce thème de la relocalisation. Quel en sera la forme ?

Il s'agit d'une initiative du Conseil Régional Centre-Val de Loire pour appuyer cette démarche en faveur de la relocalisation. Le forum rassemblera les principaux acteurs économiques territoriaux autour d'ateliers sur différents thèmes comme la recherche, l'emploi et la formation, les impacts économiques et écologiques…etc. La forme et les modalités de ce forum vont aussi dépendre de l'évolution des conditions de déconfinement et de sécurité sanitaire.

B.G

> *« Nous sommes à l'écoute permanente des besoins des entreprises »*

Dev'UP en quelques chiffres

- 42 événements organisés en 2019 par le pôle animation territoriale, dans le cadre de l'Université des développeurs, réunissant 700 participants.
- 32 implantations d'entreprises réalisées ou accompagnées
- 90 investisseurs et acteurs économiques régionaux présents aux premières rencontres économiques franco-italiennes organisées, en octobre, au château du Clos Lucé.
- 1 200 entretiens professionnels réalisés par les 25 entreprises régionales lors du salon Compétences Cadres organisé par l'Apec en décembre à Paris.
- 44 actions collectives ont permis à 471 entreprises du Centre-Val de Loire de valoriser leur savoir-faire lors de rencontres acheteurs et salons professionnels en France et à l'étranger.
- 13 documents analysant le tissu économique régional produits par le pôle études.
- 117 entreprises accompagnées par le pôle politiques européennes et innovation.
- 8 entreprises suivies par DEV'UP dans leur projet de levée de fonds.
- 232 adhérents réunis autour de la signature © du Centre.
- 400 participants aux Rencontres économiques de DEV'UP en décembre 2019.

Dev'Up engage la bataille de la relocalisation économique

Tirant les leçons d'une crise sanitaire qui a révélé la dépendance de l'industrie française, l'agence régionale de développement économique engage une stratégie de relocalisation tournée vers l'industrie pharmaceutique, la cosmétique, l'agroalimentaire et la logistique.

« La crise nous amène à nous interroger sur les conséquences d'une mondialisation aveugle », a estimé François Bonneau lors d'une visioconférence de presse ce lundi 11 mai. Le président de la région Centre-Val de Loire y prenait la parole en tant que président de Dev'Up, l'agence de développement économique régionale, au côté de Jean-Louis Garcia, son directeur général. Rappelant l'énergie qu'il avait fallu déployer, jusqu'à *« soulever des montagnes »*, pour faire venir des masques ou des principes actifs, François Bonneau annonce qu'il est temps de *« tourner la page »* et de revendiquer une *« vraie souveraineté économique respectueuse de l'équilibre social et environnemental »*.
Telles sont les raisons du lancement par Dev'Up d'une stratégie de relocalisation d'activités économiques visant en particulier quatre filières prédominantes en Centre-Val de Loire : l'industrie pharmaceutique, la cosmétique, l'agroalimentaire et la logistique, auxquelles pourra s'ajouter le numérique.

Des principes actifs pour l'industrie pharmaceutique
La première étape va consister à analyser les chaînes d'approvisionnement et les capacités de production des entreprises régionales afin de repérer les possibilités de recours aux fournisseurs régionaux ou nationaux. *« Dans le domaine de l'industrie pharmaceutique,* explique François Bonneau, *nous pouvons avec le réseau Polepharma, que nous partageons avec la Normandie et qui représente 60% de la production nationale, parvenir à produire nos propres principes actifs s'il y a une volonté politique partagée tant au niveau national qu'européen. »*
Invité à témoigner, Emmanuel Hallauer, le dirigeant de l'entreprise tourangelle Axess Vision spécialisée dans la fabrication d'endoscopes à usage unique, a indiqué qu'il rencontrait des difficultés à se procurer en France des composants qui doivent être fabriqués en salle blanche. Autre exemple cité, celui de la vinaigrerie orléanaise Martin-Pouret qui relocalise la production de cornichons en Val de Loire alors qu'elle est majoritairement exploitée en Inde.

Au cours de la visioconférence de presse, sont intervenus notamment Harold Huwart (haut droit), Jacques Martinet (bas gauche), et François Bonneau (bas droite)

> *« La crise nous amène à nous interroger sur les conséquences d'une mondialisation aveugle »*

Les outils numériques mobilisés
Pour engager sa bataille de la relocalisation, Dev'Up compte s'appuyer sur une palette d'outils dont le site Internet Invest, dédié aux porteurs de projet, ainsi que le site d'immobilier d'entreprise Setting'Up qui ouvrira une nouvelle rubrique consacré aux projets de relocalisation. *« Nous ferons aussi appel à nos partenaires économiques, à Business France et aux réseaux que nous animons comme l'Université des développeurs ou le groupe Ambassad'Up »*, a ajouté Jean-Louis Garcia.

Le point sensible des coûts de production ne doit pas être un obstacle pour les promoteurs de la relocalisation régionale. *« Il faut raisonner en coûts globaux incluant le transport, la sécurité, la qualité, les garanties »* estime Harold Huwart, vice-président du Conseil régional en charge de l'économie.
François Bonneau, lui, est persuadé qu'une nouvelle conscience des consommateurs se fait jour. *« On le voit au travers du succès de notre plateforme "Produits frais locaux en Centre-Val de Loire" qui génèrent 20 000 contacts par jour. Les consommateurs ont conscience des incidences de leurs modes d'achat. L'externalisation n'est plus économiquement et humainement possible. »*

La plateforme de fourniture d'équipements de protection, également lancée par Dev'Up suscite aussi l'intérêt avec 240 entreprises référencées.
Cela n'aura pas été le moindre paradoxe de cette crise sanitaire que de provoquer un sursaut économique et social peut-être salutaire.

B.G

Thermomix : exemple de relocalisation réussi

Depuis 2014, plusieurs projets de relocalisation ont été menés en Centre-Val de Loire. Par exemple, Axyntis (45) a œuvré pour la relocalisation de la production de molécules actives. En 2016, la société Plastiques 2005 a relocalisé en Indre-et-Loire deux activités qui étaient sous-traitées en Chine. Autre exemple, le groupe allemand Vorwerk a choisi de faire du site eurélien de Cloyes-sur-le-Loir, le seul site de production européen de son produit iconique : le Thermomix.

144 relocalisation hexagonales
Selon Trendeo, l'observatoire de l'investissement, 144 relocalisations ont été réalisées en France depuis 2009. La très grande majorité de ces projets a été menée dans l'industrie manufacturière. En 2017, 19 relocalisations ont eu lieu sur le territoire français, contre seulement 9 en 2015. Si ces projets ne compensent pas le nombre d'emplois détruits par les délocalisations d'activité à l'étranger, depuis une dizaine d'années, l'écart tend à se réduire.

Forteresse de Montbazon

Vivez le Moyen-Âge

www.forteressedemontbazon.com

la Halle Haches

Inédit en Touraine

lancer de haches
et tir à l'arbalète

A partir de juillet
Renseignements et réservations :
02 47 34 34 10
forteressedemontbazon@gmail.com

La consommation touristique pourrait évoluer dans le vert

Malgré les quelques ouvertures, l'inquiétude reste présente pour les établissements touristiques du Centre-Val de Loire. La période estivale et touristique demeure incertaine, mais un « retour aux sources » et au terroir est attendu des touristes. Idéal pour la région.

Samedi 14 mars dernier, en plein service du soir, les restaurateurs du Centre-Val de Loire ont appris l'arrêt de leur activité le soir-même, à cause de la pandémie de covid-19 et du futur confinement. Stupeur ! « *Ça leur est tombé dessus d'un coup, ils ne s'y attendaient pas de manière abrupte, confie-t-on à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Centre. Evidemment, ils comprennent parfaitement cette fermeture. L'enjeu a été, dès le départ, d'organiser une réouverture des établissements.* » Tous ont besoin d'un rétroplanning pour se rassurer, rassurer les salariés ; mais jusqu'à la mi-mai, il était impossible de le créer malgré la diffusion, récente, d'un « guide pratique » des mesures sanitaires à destination du secteur de la restauration et de l'hôtellerie.

Restaurateurs, hôtelliers, musées… Les habitudes touristiques pourraient changer suite au coronavirus. En Centre-Val de Loire, la Loire à Vélo, véritable tourisme nature, pourrait connaître une hausse de fréquentation.

Vers une baisse de la clientèle étrangère

Mais alors que va-t-il se passer cet été ? Les touristes vont-ils affluer comme à leur habitude ? Au sein de la CCI Centre et des établissements touristiques, l'optimisme est de mise. Pas question de se laisser abattre même si la majorité des acteurs du secteur demeurent « *inquiets sur la pérennité* » de leurs activités. Les cellules de crises de la chambre a permis de questionner sur les différentes aides – disparates sur le territoire (financières, matérielles), sur les mesures sanitaires (masques, gel hydroalcoolique, etc). Dans le Loiret, Tourisme Loiret a décidé de financer certaines actions ; dans le Loir-et-Cher, l'UMIH achète du gel hydroalcoolique à tous ses adhérents. Pour les entreprises touristiques, l'inquiétude de la reprise (incertaine) se cumule à celle du coût global définitif des mesures mises à place. « *La crise sanitaire change forcément le tourisme, affirme-t-on à la CCI régionale. Après avoir été confiné pendant deux mois, beaucoup de Français ont envie d'un retour aux sources, à la nature, aux produits du terroir, à un tourisme d'itinérance sans être agglutiné les uns sur les autres.* » Et l'offre en ce sens est conséquente en Centre-Val de Loire, notamment avec la Loire à Vélo. L'opération de communication de la région va d'ailleurs en ce sens. Reste qu'une baisse de la fréquentation est à prévoir : selon une enquête clientèle de 2019, 28 % des touristes du Centre-val de Loire sont étrangers. Ces derniers ne viendront pas cette année, les frontières étant plus ou moins fermées et le principe de précaution va sans doute valoir plus que l'envie d'aller loin. Cette diminution pourrait bien durer quelques années et avoir un impact sur le tourisme. D'ici le mois de septembre, comment s'en sortiront les quelques 5 800 établissements du secteur de l'hôtellerie-restauration (hôtels, hôtels-restaurants, restaurants traditionnels, restaurants rapides) ? Le respect des règles sanitaires et de la distanciation sociale va être une clé pour le consommateur mais aussi pour le futur touristique des établissements.

C.S.

> *« L'enjeu a été, dès le départ, d'organiser une réouverture des établissements »*

FOCUS

Le 14 mai dernier, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures, assorties d'une enveloppe de 18 milliards d'euros, en faveur du tourisme français. L'une des informations qui a fait le tour de la presse est, bien évidemment, le fait que les Français puissent réserver leurs vacances en France métropolitaine et d'Outre-Mer en juillet et août ; en cas d'annulation liée au coronavirus, le séjour devrait être intégralement remboursé. Si les modalités restaient encore à définir à la mi-mai, les bars, les restaurants et les hôtels situés en zone verte doivent vraisemblablement ouvrir à partir du 2 juin.
Pour les entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration touristique, le fonds de solidarité va rester ouvert jusqu'à la fin de l'année 2020 ; un « prêt garanti État saison » va également être lancé, en complément du prêt garanti par l'État (PGE) avec un plafond pouvant atteindre « *les trois meilleurs mois de l'année précédente* » ; les banques se sont quant à elles engagées à proposer « systématiquement » aux PME du secteur un report de mensualités de tout leur prêt sur douze mois, contre six jusqu'à présent. Quant aux cotisations sociales patronales du mois de mars à juin, les entreprises du tourisme en sont exonérées, parfois même jusqu'à ce qu'elles rouvrent (soit après le mois de juin).

François Bonneau et Stéphane Bern ont été entendus

Quelques jours avant le déconfinement du 11 mai, François Bonneau, président de la Région Centre-val de Loire, et Stéphane Bern ont demandé à Emmanuel Macron d'ouvrir les « sites touristiques » avant le mois de juin.

Après une longue période sans activité, de nombreux sites touristiques de la région sont impactés. Au début du mois de mai, François Bonneau, le président de la région, et Stéphane Bern, chargé de *« mission patrimoine »* en danger ont lancé un appel au Président de la République afin de demander de rouvrir des sites touristiques le plus rapidement possible, et ce avant le début du mois de juin. Dans leur lettre co-signée par cinquante sites de la région, ils ont affirmé qu'il s'agissait là *« de la survie de très nombreux sites qui font à la fois l'attractivité, la fierté et la renommée de la France et la vitalité économique des territoires qui composent notre région Centre-Val de Loire et auxquels nous sommes toutes et tous profondément attachés »*. Rappelons que l'offre touristique du territoire s'articule essentiellement autour de la Nature-Culture et du Patrimoine et que les années à venir vont d'ores et déjà être compliquées pour le secteur d'activité. Rien que pour le premier mois de confinement, le ZooParc de Beauval a enregistré plus de 15 millions d'euros de pertes.

Ouverture dès le 11 mai pour les Tourangeaux

En réponse à cet appel, la préfecture d'Indre-et-Loire a décidé d'autoriser plusieurs sites à ouvrir à partir du 11 mai dernier, sous réserve d'un référentiel régional garantissant les conditions sanitaires des visiteurs. Le château du Clos Lucé, le château de Chenonceau, le musée de la préhistoire du Grand-Pressigny et encore la Cité royale de Loches… Une trentaine de sites (petits musées, châteaux, parcs et jardins) ont notamment obtenu cette dérogation. La préfecture a tout de même tempéré cette annonce, précisant que des contrôles allaient être effectués et que si *« les gestes sanitaires ne sont pas respectés »*, les sites fermeront de nouveau. Les sites touristiques ayant pu ouvrir le 11 mai ne se sont pas toujours déconfinés tout de suite. Beaucoup ont travaillé pour permettre aux visiteurs et aux salariés des sites d'être présents sur les lieux en toute sécurité. *« Le patrimoine peut sauver l'économie »*, a réagi Stéphane Bern suite à l'annonce de la réouverture des sites tourangeaux. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les préfectures du Loir-et-Cher et du Loiret ont permis l'ouverture de quelques sites.

C.S.

La période estivale reste incertaine pour les châteaux

Depuis le 11 mai, certains châteaux et sites touristiques peuvent ouvrir en Centre-Val de Loire sous réserve du respect des mesures sanitaires. Mais beaucoup connaissent déjà une chute de leur chiffre d'affaires et sans un fort afflux de visiteurs, ils pourraient continuer d'être déficitaires.

Après les longs mois d'hiver, durant lesquels les touristes désertent les sites historiques, les châteaux du Val de Loire ont fermé leurs lourdes portes au petit matin du 15 mars. Pour beaucoup, le début de l'année annonçait une sacrée saison, comme au château de Meung-sur-Loire (Loiret) où les visites avaient repris à la mi-février, et encore au château de Villandry (Indre-et-Loire), qui avait *« très bien démarré »* l'année. Pendant les deux mois de confinement, de la mi-mars à la mi-mai, les sites historiques et patrimoniaux ont souffert. Le château royal de Blois (Loir-et-Cher) enregistre déjà une chute de 20 % de son chiffre d'affaires annuel. Les monuments historiques, qu'ils soient publics ou privés, ne dorment jamais. Ils ont besoin d'être chauffés afin d'éviter l'humidité, d'être rénovés, de voir leurs jardins entretenus. Pour réduire les dépenses, les équipes ont alors dû être drastiquement réduites à quelques jardiniers, parfois un personnel administratif. Environ la moitié des personnels des châteaux reste au chômage partiel malgré les réouvertures de la mi-mai. L'objectif est bien de conserver les emplois malgré la crise économique qui arrive. *« On navigue à vue, souligne Xavier Lelevé, propriétaire du château de Meung-sur-Loire. Il a fallu profiter de la fermeture forcée pour améliorer l'offre touristique en ouvrant une nouvelle salle, sinon, c'eût été mortifère. »*

Suite à des arrêtés préfectoraux et à la signature du référentiel des mesures sanitaires, le parc de Chambord, les jardins de Chaumont-sur-Loire, ceux de Villandry, la Pagode de Chanteloup, et une trentaine d'autres sites ont pu de nouveau ouvrir depuis le 11 mai. Les dates d'ouverture diffèrent selon les châteaux et monuments. Les uns ont été prêts dès le week-end suivant ; les autres, deux semaines plus tard. Car pour permettre aux visiteurs de revenir entre leurs murs, un protocole de protection sanitaire a dû être mis en place. Entre le gel hydroalcoolique, les centaines de masques pour les personnels voire les visiteurs eux-mêmes, les vitres de séparation aux billetteries, les modifications de parcours afin qu'il n'y ait pas de croisement d'individus… En plus d'être déficitaires pour les mois de printemps, les châteaux paient le lourd coût sanitaire de leur établissement. Des dépenses s'ajoutent au fonctionnement *« normal »*. Pour veiller au respect des règles sanitaires et des gestes barrières, les forces de l'ordre sont autorisées à contrôler les sites ouverts. L'organisation même des châteaux a évolué. Si, à Villandry, les visites guidées sont annulées, à Meung-sur-Loire il a simplement été décidé de limiter le nombre de personnes à neuf dans un même groupe. Une fois les questions sanitaires résolues, la période estivale reste tout de même une véritable interrogation.

© iStock

Parmi les sites qui ont ouvert en mai, on trouve les jardins du château de Villandry.

> *« Le fait de pouvoir ouvrir ne signifie pas que les touristes vont venir »*

© AP - Touraine-Huet

Forteresse de Montbazon.

Les touristes pourraient être moins nombreux

Va-t-on voir revenir, en Centre-Val de Loire, les millions de touristes annuels ? Il est aujourd'hui impossible de prédire l'avenir touristique du territoire. Simplement, dans notre région, 83 % des touristes font un tour dans les châteaux et monuments ; puis viennent les parcs et jardins. Selon l'observatoire régional du tourisme, 30 % des visiteurs sont étrangers, notamment venus d'Allemagne, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Belgique. Ceux-ci représentent, pour exemple, environ la moitié des visiteurs du château de Villandry. À l'heure actuelle, la France espère une ouverture par-

TOURISME : VERS UNE REPRISE POUR CET ÉTÉ ?

tielle des frontières européennes à partir du 15 juin. Mais rien n'est sûr car aucun pays européen n'est en accord sur le déconfinement des populations. *« On espère accueillir la moitié de visiteurs de la période classique, avance Henri Carvallo, propriétaire du château de Villandry. Le fait de pouvoir ouvrir ne signifie pas que les touristes vont venir. Le 18 mai dernier, 45 personnes ont visité les jardins de Villandry. À la même date, l'année dernière, elles étaient plus de 1250. »* Reste que les Français ont besoin de sortir, de se balader, de se tourner vers la culture, le patrimoine, la nature. Les sites historiques et patrimoniaux du Centre-Val de Loire connaissent, et vont connaitre, une chute de chiffre d'affaires cet été. Peut-être que cette perte sera *« partiellement compensée par les hyper-locaux »* venus découvrir leur patrimoine local. Si la Région communique sur l'offre touristique du territoire, les autres régions en font de même. La concurrence est rude en termes de tourisme. Les Français iront-ils randonner en montagne,

© ADT_Touraine_Magalie_Tafiut

Château Islette.

bronzer sur la plage ou déambuler dans les châteaux du Val de Loire ? En septembre prochain, l'heure du bilan permettra d'y voir plus clair sur la crise économique que traverse le secteur touristique. D'ici là, ses acteurs retroussent leurs manches et se remettent doucement de la brutalité du confinement.

C.S.

© ADT_Touraine_JcCouriand_Meheut

Château Ussé.

87 % des restaurateurs sont inquiets pour leur activité

Entre le respect des mesures sanitaires et la perte de chiffre d'affaires des derniers mois, le secteur de la restauration souffre. Certains ont décidé de livrer des repas. D'autres attendent de pouvoir ouvrir pleinement.

« Restaurants, cafés et hôtels resteront fermés. » Lors de son allocution sur le déconfinement du 11 mai, Emmanuel Macron, Président de la République, a été on ne peut plus clair. Si ces établissements pourront peut-être de nouveau accueillir du public à partir du 2 juin dans les zones vertes, rien n'est moins sûr. L'annonce des fermetures obligatoires des restaurants et bars en a sonné plus d'un. *« Les restaurateurs comprennent l'enjeu sanitaire, affirme-t-on à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Centre-Val de Loire. Mais ils sont inquiets pour la pérennité de leurs entreprises. »* Malgré les demandes de chômage partiel pour les salariés de ces établissements et les 1 500 euros du fonds de solidarité pour les indépendants et les très petites entreprises (TPE) (destinés aux entreprises et non aux individus gérants l'entreprise), certaines structures ont vu fondre toute leur trésorerie en à peine un mois. Fort heureusement, la suppression des charges annoncée par le gouvernement est une bonne nouvelle. La raison ? Bien souvent, les loyers continuent d'être réclamés, il faut avancer les salaires. Et les commandes reçues quelques jours avant le confinement sont tout bonnement perdues. Certains restaurateurs doivent donc faire un crédit pour faire face et éviter une fermeture définitive. Certains demandent la possibilité de créer des terrasses gratuites devant leurs établissements jusqu'à la fin de l'année. Certains, encore, réclament une baisse voire une suppression des loyers au moins pour la période de confinement.

© iStock

> *« Comment va se passer l'ouverture des restaurants et bars après leur confinement ? La majorité des gérants enregistre déjà de grosses pertes financières »*

Près de 80 % de chiffre d'affaires en moins

Pour chiffrer l'impact de ces deux mois « blancs », le Comité régional du tourisme du Centre-Val de Loire a enquêté sur les conséquences du confinement sur le secteur touristique*. Le résultat est alarmant : pour les mois de mars et avril, la perte de chiffre d'affaires s'élève en moyenne à 80 % par rapport à 2019, en particulier dans l'hôtellerie et la restauration. Du côté des réservations, l'étude met en avant une baisse de 85 % pour la période estivale (juillet et août). Les hôteliers (90) et les restaurateurs (87 %) sont inquiets pour leurs activités. De fait, *« un professionnel sur cinq pense geler les embauches de CDD et de saisonniers »*. Selon le comité régional du tourisme, un salarié du secteur touristique *« suscite plus de 90 000 euros de retombées économiques »* par an sur le territoire régional. Un seul emploi de perdu peut coûter cher pour le secteur à court comme à long terme.

Les chefs se réinventent

La situation a donc tout de suite été compliquée, notamment dans le secteur de la restauration. *« Il faudrait une année blanche (de charges, ndlr) pour s'en remettre, estime-t-on à l'UMIH du Centre. Sur les locaux appartenant aux collectivités, on a senti un effort. Du côté des bailleurs privés, on attend encore un geste… »* Pour tenter de *« sauver les meubles »* avec un chiffre d'affaires, même restreint, ou pour continuer de faire vivre les communes, *« beaucoup se sont mis à faire de la vente à emporter et/ou du "click and collect", complète la CCI régionale. Au contraire, d'autres en faisaient avant le confinement et n'ont pas ouvert. Il s'agit vraiment d'un choix personnel »*. D'autres établissements et associations de restaurateurs ont décidé d'agir autrement : dans le Loiret, plusieurs restaurateurs ont rallumé les fourneaux pour proposer des plateaux repas à livrer aux particuliers et aux entreprises ; Cuisine en Loir-et-Cher a également développé la vente de plats aux entreprises mais aussi aux personnes âgées des Ehpad (dans le cas du chef Christophe Hay), afin de soutenir les agriculteurs locaux ; Touraine Gourmande livre des repas aux soignants sur le front. Pour tout cela encore faut-il avoir les moyens de livrer. Certains établissements n'ont pas cette chance, d'autant plus s'ils débutent. Chacun fait donc comme il le peut et comme il l'entend. Les avis divergent sur des ouvertures rapides, mais en petits effectifs, ou des ouvertures plus tardives dans l'été, mais avec une équipe au complet et des terrasses remplies à ras bord. Tout en respectant les mesures sanitaires (aménagement des espaces, gel hydroalcoolique, équipement des salariés – non chiffré à l'heure actuelle)… Et les 4m² obligatoires par personne, évidemment.

**l'étude a été réalisée du 6 au 14 mai ; 950 établissements ont répondu.*

C.S.

Un million d'euros pour soutenir le tourisme de Touraine

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire débloque un million d'euros en faveur des acteurs touristiques de Touraine et achète 13 500 entrées à offrir au public.

Premier département touristique de la région Centre-Val de Loire, l'Indre-et-Loire ne pouvait pas rester insensible à la situation de détresse économique des acteurs du tourisme engendrée par la crise sanitaire. C'est le raisonnement qui a poussé le Conseil départemental à lancer un plan exceptionnel d'aide à la filière touristique d'un montant total d'un million d'euros. La part la plus importante de ce budget, environ 700 000 €, portera sur un assouplissement de l'attribution des subventions du fonds d'intervention départemental en faveur des investissements touristiques. Les conditions en seront élargies à tous les investissements réalisés depuis le dernier trimestre 2019, y compris ce qui concerne le gros entretien, remplacement de matériel, travaux, aménagements divers…etc. La procédure en sera également allégée, un simple formulaire de demande de subvention, dans la limite de 20 % du montant des dépenses engagées, étant requis.

« Il est important de donner un peu de souplesse à ce dispositif de façon à ce qu'il puisse profiter au plus grand nombre des opérateurs », estime Étienne Martegoutte, le président de l'Agence Départementale de Tourisme (ADT) de Touraine.

Le site de Villandry a rouvert ses célèbres jardins depuis le 16 mai et l'intérieur du château depuis le 21 mai.

Des billets gratuits pour 30 sites

« Nous avons perdu plus de deux mois d'activité et la réouverture, même si elle a débuté, ne permettra pas un retour à la normale avant plusieurs semaines, ajoute Étienne Martegoutte. *La bonne nouvelle, c'est que l'obligation de vacances sur le territoire national devrait nous attirer la clientèle de ceux qui avaient l'habitude de partir à l'étranger. »*

Pour essayer de capter cette clientèle, une campagne de communication orchestrée par le comité régional de tourisme va s'étendre dans un rayon de 300 km autour de la région Centre-Val de Loire, dont l'Ile de France qui représente un fort potentiel.

« La Touraine est particulièrement bien adaptée à cette clientèle avec ses offres de séjours associant l'œnotourisme, la gastronomie et le patrimoine architectural », estime le président de l'ADT.

Le Conseil départemental a aussi décidé de donner un *« coup de pouce »* supplémentaire aux professionnels du tourisme de Touraine en leur achetant 13 500 billets d'entrée. Ces billets, offrant l'accès à une trentaine de sites privés, seront proposés aux habitants d'Indre-et-Loire par l'intermédiaire de jeux ou de tirages au sort dans la presse et les réseaux sociaux. En matière de tourisme aussi, les conséquences de la crise sanitaire imposent désormais les circuits courts. B.G

La très forte inquiétude de la profession

Une enquête effectuée du 6 au 17 mai auprès de 400 professionnels du tourisme en région et en Touraine démontre la très forte inquiétude de la filière.

- 77 % des professionnels ont perdu plus des ¾ de leur chiffre d'affaires.
- 9 sur 10 enregistrent une baisse de leurs réservations estivales.
- 13 % des chefs d'entreprises envisagent des licenciements économiques.
- 8 professionnels sur 10 craignent pour la pérennité de leur entreprise.

60 séjours pour le repos des héros

La Touraine s'est associée à l'opération nationale *« le repos des Héros »* en offrant 60 séjours d'une valeur unitaire de 450 € aux personnels de santé, éboueurs, employés de la grande distribution, agents municipaux, etc. qui ont été fortement sollicités pendant la crise sanitaire.

Une campagne de communication sur les réseaux sociaux invitait chacun à identifier les héros du quotidien de son entourage. Plus de 2 000 personnes y ont participé. Un tirage au sort a attribué les séjours aux valeureux gagnants.

Équipements sanitaires pour 35 sites

À l'initiative du Conseil départemental de Touraine, une opération de mise à disposition d'équipements sanitaires a été réalisée à la mi-mai au profit de 35 sites touristiques les plus fréquentés. Des boîtes de gants en latex et de masques ont été distribuées ainsi que des visières de protection et panneaux de plexiglas pour ceux qui le souhaitaient. Une commande groupée d'équipements de protection au profit d'une soixantaine de sites touristiques a également été passée par le Conseil départemental qui a décidé d'en faire don aux bénéficiaires.

11 500 emplois liés au tourisme

La Touraine figure en tête des départements touristiques du Centre-Val de Loire. Au plus fort de la saison on y dénombre 11 500 emplois liés aux activités de tourisme.

Avec 39 châteaux ouverts à la visite, 8 parcs et jardins remarquables, 100 caves, 225 hôtels et 71 campings, l'offre touristique couvre une très large gamme.

Chaque année, la Touraine enregistre plus de 2,7 millions de nuitées dans les hôtels, campings et gîtes. Le budget annuel dépensé par les touristes en Touraine est évalué à 800 millions d'euros.

Reprise culturelle à Tours

Entre le mercredi 3 et le vendredi 5 juin 2020, les différents établissements culturels de la Ville de Tours vont rouvrir leurs portes au public.

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS
Le Musée des Beaux-Arts de Tours rouvrira ses portes le **mercredi 3 juin** avec des horaires inchangés. Les visiteurs pourront admirer les collections habituelles du Musée ainsi que l'exposition « *Exhibition ! Calme, nature et volupté* », du 10 juillet au 20 octobre 2020.
Des médiations d'été se dérouleront du 6 juillet au 30 août (exceptés le 14 juillet le 15 août). Des visites flash seront ainsi proposées, sans horaires fixes, entre 9h et 12h et entre 14h30 et 17h par les médiateurs qui déambuleront dans le musée.
Le Musée des Beaux-Arts ne pourra accueillir qu'une jauge de 100 visiteurs maximum sur la totalité de l'établissement. Il n'y aura pas la possibilité de réserver en ligne ou par téléphone. Les consignes seront fermées, seuls les petits sacs seront donc autorisés et les sacs à dos devront être tenus à la main.

LE MUSÉE DU COMPAGNONNAGE
Le Musée du Compagnonnage rouvrira ses portes le **mercredi 3 juin** avec des horaires modifiés : tous les jours sauf le mardi, 9h – 12h / 14h – 17h30 au lieu de 9h – 12h30 / 14h – 18h (tous les jours à partir du 15 juin).
Les visiteurs pourront admirer les collections habituelles du Musée. L'exposition estivale de cette année est reportée à 2021.
Le Musée du Compagnonnage ne pourra accueillir qu'une jauge de 25 visiteurs maximum sur la totalité de l'établissement. Il n'y aura pas la possibilité de réserver en ligne ou par téléphone.

LE MUSÉUM
En raison des travaux en cours dans le bâtiment, le Muséum de Tours ne rouvrira ses portes qu'au **début du mois de septembre 2020**.

LE CHÂTEAU
Le Château de Tours rouvrira ses portes le **mercredi 3 juin** avec des horaires inchangés.
Les visiteurs pourront admirer :
• L'exposition René-Jacques du Jeu de Paume, **prolongée jusqu'au 4 octobre**. Des visites guidées auront lieu les samedis, à 15h et 16h30 ;
• L'exposition Claude Le Poitevin, **jusqu'au 16 août** ;
• L'exposition Jorge Carrasco, **jusqu'au 11 octobre** ;
• L'exposition Alix Le Méléder, du **28 août au 15 novembre**.
Le Château de Tours ne pourra accueillir qu'une jauge de 70 visiteurs maximum sur la totalité de l'établissement. Il n'y aura pas la possibilité de réserver en ligne ou par téléphone. Par ailleurs, les visites guidées ne pourront se faire que pour des groupes de 9 personnes équipées de masques.

LE CCCOD
Depuis le 11 mai, l'activité reprend partiellement afin de pouvoir accueillir le public dans les meilleures conditions **à compter du 4 juin**. En attendant cette date, le CCCOD invite à passer le mois de mai virtuellement via « Le CCCOD de chez moi ».

LE CIAP
Le CIAP rouvrira ses portes le **vendredi 5 juin** avec des horaires inchangés. L'établissement ne pourra accueillir qu'une jauge de 6 visiteurs maximum sur la totalité de l'espace. Il n'y aura pas la possibilité de réserver en ligne ou par téléphone. **Port du masque recommandé**.

ABBAYE DE MARMOUTIER
Des visites guidées sont possibles sur réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme, les **vendredis 5 et 19 juin** à 14h30 : la jauge est limitée à 9 personnes (accès parking chemin des Rochettes ; renseignements Office de Tourisme : 02 47 70 37 37).
Port du masque obligatoire.
Des visites libres sont organisées les **dimanches 7 et 14 juin**, de 15h à 18h avec une jauge limitée à 30 personnes (accès portail Sainte-Radegonde, 60 rue Saint-Gatien ; ren. service patrimoine 02 47 21 61 88).

TOUR CHARLEMAGNE
Les visites guidées pour le public individuel et pour les familles et les amis vont reprendre au **début du mois de juin**. Une date va prochainement être annoncée. La jauge sera désormais limitée à 8 personnes avec **réservation obligatoire**.
Les visites individuelles se feront au tarif unique de 9 € et les visites exclusives « en famille & entre amis » selon un forfait de 79 € (dans la limite de 8 personnes maximum).
Le port du masque sera obligatoire.
Renseignement et réservation auprès de l'Office de Tourisme Tours Val de Loire - 02 47 70 37 37 - www.tours-tourisme.fr

PRÉCAUTIONS SANITAIRES

Afin de garantir la sécuritaire sanitaire de chacun, un certain nombre de préconisations pour la visite des établissements culturels seront mis en œuvre :
• Port du masque obligatoire pour la visite libre et pour les visites guidées, enfants compris ;
• Des points sanitaires seront prévus aux endroits stratégiques de chaque établissement, à savoir, du gel hydro alcoolique, de l'essuie-tout et des lingettes ;
• Renforcement des procédures de nettoyage (désinfection et aération) des sanitaires et des points de contact. Les portes seront systématiquement laissées ouvertes ;
• Mise en place de circuits de visite afin d'éviter les croisements de flux, accompagnés d'une signalétique adaptée ;
• Les équipes des établissements culturels seront à la disposition des usagers poru le confort de la visite et le contrôle du respect des gestes barrière. Le personnel a en effet reçu une formation spécifique.
• Incitation au paiement par carte bancaire à l'accueil.
• Boutiques : aucun produit en accès libre mais commande en ligne possible.

Pierre Palmade Blois, Théâtre Monsabré

Blois, théâtre Monsabré,
11 rue Bertheau.
Le jeudi 22 octobre à 20 h 45

Tél. 06 44 80 25 45
email contact@theatremonsabre.fr

Il y a 30 ans exactement, Pierre Palmade faisait ses premiers pas sur une scène parisienne
Aujourd'hui, il reprend une sélection de sketches qu'il affectionne particulièrement et qu'il a pioché parmi ses 9 one-man-shows. Pierre Palmade avait envie de voir si ses sketchs avaient toujours la même résonance aujourd'hui…

dc'om
GRAPHISTE
création
dc'om
Sabine Virault
3 rue sourderie
41000 Blois
06 83 05 56 51
sab.virault@free.fr

Les bois et parcs métropolitains ont rouvert au public

Depuis le 11 mai, les habitants des 22 communes de la métropole peuvent de nouveau se promener dans les bois et parcs. Une bonne nouvelle pour les amateurs de nature, dont l'accueil a nécessité un important travail préparatoire de la part des équipes en charge de l'entretien des espaces verts.

Au même titre que les bars et restaurants, bois et parcs font partie de ces espaces de convivialité auxquels les Français n'avaient plus accès pendant le confinement. Des lieux précieux, dont le manque s'est vite fait sentir. Le 11 mai, ils ont pu rouvrir au public, offrant une bouffée d'air frais aux habitants de la métropole et mobilisant fortement les agents espaces verts, dont l'activité était réduite au minimum pendant le confinement.
Pendant 2 mois, ces derniers se sont limités aux tontes dans les endroits où ces dernières étaient nécessaires, au fauchage là où la végétation gênait la voirie, ainsi qu'à l'arrosage des plantations et des serres de production, au soin et au nourrissage des animaux. Outre ces activités indispensables, les agents espaces verts ont été confinés « comme tout le monde », raconte Aude Goblet, élue à Joué-lès-Tours et 16e vice-présidente de Tours Métropole déléguée aux espaces verts et à l'aménagement des espaces publics.

Ils n'ont retrouvé leur activité qu'à partir du 4 mai, pour préparer la réouverture et une fois leur sécurité garantie. En plus de leur fournir masques et gel hydroalcoolique, la métropole a établi un protocole sanitaire : *« Nous avons fait en sorte, par exemple, qu'ils ne se retrouvent pas à deux dans un même véhicule »*, détaille l'élue jocondienne. Au-delà de cette reprise un peu particulière au point de vue des conditions de travail, ils ont retrouvé des espaces verts différents des années précédentes à la même époque. De quoi donner matière à réflexion, et accélérer la transition vers une gestion dite « différenciée » des espaces verts, c'est-à-dire moins régulière tout en restant efficace, en tenant compte des spécificités de chaque site, et en respectant davantage l'épanouissement de la faune et de la flore.

Biodiversité : l'appel à la précaution des usagers
Si cette réflexion a germé, c'est parce que les 2 mois de confinement ont permis à certaines espèces de s'épanouir. *« On a vu apparaître des orchidées sauvages »*, raconte la vice-présidente, indiquant que globalement, faune et flore ont retrouvé un peu d'aisance en l'absence d'activités humaines, et s'épanouissent désormais plus près des lieux fréquentés par le public. Pour éviter que certaines espèces ne soient menacées – on pense notamment aux oiseaux, qui ont niché bien plus bas qu'à l'habitude –, il est demandé aux métropolitains de bien tenir leurs animaux en laisse, et de faire preuve de respect vis-à-vis de la biodiversité.

À cela s'ajoutent les mesures sanitaires qu'il est recommandé d'appliquer partout dans l'espace public : observer une distance d'1 mètre les uns par rapport aux autres et se laver régulièrement les mains ou les désinfecter au gel hydroalcoolique. Quant aux activités sportives, la métropole rappelle qu'elles doivent être pratiquées à moins de 10 personnes, et conseille une distanciation d'au moins 10 mètres entre chacune d'entre elles.

JL

La vente aux enchères #SoutiensUnArtiste redistribue 212 000 € aux créateurs

Organisée par la maison de vente Rouillac, la vente aux enchères en ligne #SoutiensUnArtiste a rapporté 212 000 €. Des recettes qui ont profité en intégralité aux artistes, « *grands oubliés* » des mesures gouvernementales selon Maître Aymeric Rouillac, commissaire-priseur.

Si de nombreuses ventes de charité au profit des soignants ont eu lieu depuis le début de la crise, l'initiative de Maître Rouillac est unique. À l'origine, plusieurs artistes le sollicitent pour lui faire part de la manière dont la crise les fragilise. « *Ils n'ont pas d'intermittence ni d'assurance chômage. S'ils ne vendent pas, ils se retrouvent dans des situations dramatiques* », explique le commissaire-priseur. Pour leur venir en aide, ce dernier décide d'organiser une vente en ligne sans prendre aucune somme sur les ventes. « *Notre activité s'est arrêtée brutalement du jour au lendemain, mais notre situation n'était pas aussi dramatique que la leur* », justifie celui dont l'initiative réunit très vite différents acteurs du monde de l'art.
Le magazine Artension, le Centre de création contemporaine Olivier Debré (CCCOD), le salon Puls'Art, la fondation Taylor ainsi que plusieurs galeries se joignent au projet. Une communication importante est faite sur les réseaux sociaux, la mayonnaise prend. Des artistes font également don d'œuvres afin de soutenir leurs confrères fragilisés. Après un travail considérable de sélection, 500 œuvres sont mises en vente entre le 30 avril et le 6 mai. Un chiffre important pour la maison Rouillac, dont les ventes plafonnent d'ordinaire à environ 3000 œuvres par an. « *Sur notre site Internet, on a eu en quelques jours la fréquentation que l'on observe d'habitude sur 5 mois… Notre webmaster a été costaud !* », s'amuse Maître Rouillac, ajoutant que le fait d'avoir déjà organisé des ventes aux enchères en ligne par le passé a été un réel atout.

Une toile de l'artiste Robert Combas, figure de la figuration libre, est mise à prix à 9000 €. Elle s'arrache à 24 000 € : les enchérisseurs jouent le jeu. Finalement, près de la moitié des œuvres sont vendues, pour un total de 212 000 €. Un montant élevé, très fort symboliquement puisqu'il représente « *une aide immédiate et cash* » selon Maître Rouillac. Le produit de la vente est entièrement reversé aux créateurs, ou dans le cas des oeuvres données, versé au fonds de soutien #SoutiensUnArtiste. Administré par la fondation Taylor, ce dernier va permettre de distribuer 86 bourses de 1000 € aux artistes en situation de grande précarité. Une bonne nouvelle pour ceux qui « *sont les plus généreux et les plus sollicités, et jouent toujours le jeu quand on leur demande de donner des œuvres pour des actions de charité* », explique Maître Rouillac, qui ajoute s'être senti utile. « *Quand tout s'arrête et que le monde continue de tourner, on se pose la question de son utilité… Et là, on a vu que l'on avait une vraie responsabilité.* »

JL

L'artiste peinture Jean Fourton.

Maître Rouillac.

Le peigne tombe dans l'herbe de Jean Fourton.

Toile de l'artiste Robert Combas.

« Donner une toile était un geste fraternel ordinaire »

Pour apporter sa pierre à l'édifice, le peintre tourangeau Jean Fourton a donné son tableau intitulé « Un peigne tombé dans l'herbe », exposé au Château de Tours en 2019. Lui n'a pas besoin de vendre – il a exercé au cours de sa vie plusieurs métiers, dont celui de psychanalyste et d'écrivain –, mais a conscience des difficultés que peuvent rencontrer les artistes. « Beaucoup d'amis peintres ont un immense talent et ne se vendent pas », déplore-t-il. En règle générale, parce qu'il est souvent difficile de répondre à la demande du marché lorsque l'on crée, et a fortiori en période de crise, où les activités dites « non essentielles », dont font partie maisons de vente et galeries, sont à l'arrêt. « L'initiative bénévole de Maître Rouillac est prodigieuse, et donner une toile était un geste fraternel ordinaire. Je ne sais pas qui bénéficiera du montant de la vente et je m'en fiche : tant que cela peut faire le bonheur d'un artiste ! »

JOUEZ & GAGNEZ !

Du 29 mai au 21 juin 2020

100 Entrées pour les monuments emblématiques de Touraine

Pour jouer, c'est très simple * :

1. Rendez-vous sur notre page Journal L'Épicentre
2. Likez la page et participez en commentaire sur le post dédié !

Château de l'Islette

Château de Chenonceau

Château de Villandry

Château du Rivau

Château d'Ussé

Château d'Amboise

Château Gaillard

Château de Langeais

Château du Clos-Lucé

Forteresse de Montbazon

* Jeu concours sans obligation d'achat. Règlement de jeu sur demande à : contact@lepicentre.online – Places à retirer au Conseil Départemental de Touraine.

En partenariat avec :

www.lepicentre.online L'ÉPICENTRE

TOURAINE LE DÉPARTEMENT

Touraine Val de Loire Ici, vivre est un art

CHÂTEAU DE SULLY-SUR-LOIRE

ENTREZ DANS LA DEMEURE
DE MAXIMILIEN DE BÉTHUNE,
DUC DE SULLY

CSL

L' imposante architecture médiévale du château de Sully domine la Loire de ses sept siècles d'existence.

Avec ses hautes tours, ses douves encore en eau et sa superbe charpente en berceau brisé, le château se présente tel un gardien des riches heures de l'histoire de France.

Visitez la demeure de Maximilien de Béthune, plus connu sous le nom de duc de Sully, célèbre ministre d'Henri IV et découvrez l'histoire de cette famille qui fut propriétaire du château pendant près de quatre siècles !

chateausully.fr Loiret votre Département 02 38 36 36 86

www.goodby.fr · 20-078 MCJS · Département du Loiret · Photos : D. Chauveau. (Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, duc de Sully (1559-1641) · MV991 · Norblin de la Gourdaine Sébastien(1796-1884) · Photo (C) RMN-Grand Palais (Château de Versailles) / Gérard Blot. Nous contacter au préalable pour la publicité).